

Chantal Gevrey

PETITE PLANÈTE, GRANDS DÉFIS

LA QUESTION DÉMOGRAPHIQUE

Dossier n° 3

© Chantal Gevrey 2012

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur

PETITE PLANÈTE, GRANDS DÉFIS

Dossier n° 1 – L’ABC de la géographie : la discipline et ses outils

Dossier n° 2 – Le milieu physique et les ressources

Dossier n° 3 – La question démographique

Dossier n° 4 – Le développement économique

Dossier n° 5 – L’équilibre géopolitique

Dossier n° 6 – L’environnement : La Terre, un héritage en péril ?

Chacun des dossiers n° 2 à 6 (le dossier n° 1 constituant une introduction à la discipline) de l’ensemble *Petite planète, grands défis* aborde l’une des grandes problématiques de notre époque, sous l’angle de la géographie – une dimension souvent méconnue et pourtant essentielle des questions d’actualité, car les faits se situent non seulement dans le temps mais aussi dans l’espace.

Initialement conçu sous la forme d’un manuel pour le cégep, plus particulièrement adapté au cours « Initiation à la carte du monde », le projet de publication a été abandonné par l’éditeur peu avant la date prévue de la parution, soit avril 2012. La rédaction proprement dite était alors pratiquement terminée, mais il restait beaucoup à faire. J’aurais trouvé dommage, cependant, de ne pas partager le matériel déjà disponible, car le contenu informatif demeure pertinent et actuel, susceptible d’intéresser un large public – étudiant ou non.

À quoi s’attendre, en tant qu’utilisateur ?

- Il s’agit d’un ouvrage d’initiation, qui s’en tient à un aperçu de base des questions abordées. Des études de cas (rubrique « Sous la loupe »), ainsi que des liens occasionnels vers des dossiers disponibles sur le Web, permettent d’approfondir davantage certains sujets.
- Les éléments à caractère strictement pédagogique ont été retirés, la perspective n’étant plus celle d’un outil d’enseignement dans le cadre d’une classe.
- Afin de respecter la *Loi sur le droit d’auteur*, les hors-textes ne figurent que sous la forme de liens vers les sites d’où ils proviennent. À l’exception des schémas et tableaux dont je suis l’auteure, les illustrations n’ont donc pas été « traitées » comme elles le seraient dans un livre (simplification, harmonisation, traduction, et autres adaptations) et surtout, il est impossible de prévoir jusqu’à quand un lien demeurera actif. Elles sont donc données à titre plutôt indicatif.
- Les exemples fournis tiennent compte de la situation mondiale jusqu’au 2 juillet 2013, date de la dernière mise à jour. Au-delà, il vous appartiendra d’adapter le propos au besoin.

Conditions d’utilisation

L’accès à ce fichier est libre et gratuit, en vue d’une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Toute reproduction, modification, rediffusion ou utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. Il ne peut être hébergé, en totalité ou en partie, sur un autre site que celui de l’auteure, ni intégré à d’autres fichiers, même avec mention de l’auteure, à moins d’une autorisation formelle de sa part.

Pour citer ce dossier : Chantal Gevrey. « Dossier n° 3 – La question démographique », *Petite planète, grands défis*, [pdf], 2012, p. xx, <http://www.petiteplanetegrandsdefis.com> (date de consultation).

<http://www.petiteplanetegrandsdefis.com>

<http://www.chantalgevrey.com>

PETITE PLANÈTE, GRANDS DÉFIS
La question démographique

Table des matières

1 La dynamique de l'accroissement démographique mondial	4
1.1 Trois approches pour la lecture et l'interprétation des données	5
1.2 L'évolution des effectifs mondiaux	12
1.3 Les politiques démographiques	16
Sous la loupe... Le Québec : une population vieillissante	18
Pour aller plus loin	20
2 Les populations dans l'espace	21
2.1 Une répartition inégale	23
2.2 Les mouvements migratoires	32
2.3 Les caractéristiques culturelles	37
Sous la loupe...	
Les grands centres urbains : le prix de la croissance	43
L'immigration illégale mexicaine aux Etats-Unis	47
Une aire linguistique : le français	50
Israël : le choc des monothéismes	57
Pour aller plus loin	61
Bibliographie	62

1 La dynamique de l'accroissement démographique mondial

L'Inde, bientôt le pays le plus peuplé du monde

Photo

«India», Corbis Images, 4 août 2008, [En ligne], <http://www.corbisimages.com/stock-photo/rights-managed/42-26681191/india> (Page consultée le 30 juin 2013)

La démographie a pour objet l'étude des populations. Les données recueillies, notamment par les recensements, permettent de voir se dessiner des tendances à long terme qui influenceront de nombreux secteurs d'activité. Les gouvernements tiennent compte des indicateurs démographiques pour prévoir ce qui sera nécessaire à chacun des groupes d'âge, par exemple en matière d'emploi, d'équipements scolaires ou de logement. Les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que le secteur des services, y portent également une grande attention, puisqu'il s'agit de définir leur marché futur.

Par ailleurs, les gouvernements souhaiteront parfois réorienter une évolution jugée peu favorable en utilisant des moyens comme des incitatifs fiscaux, des campagnes d'éducation à la planification familiale (si le taux de natalité est trop élevé), ou le recrutement d'immigrants (si le taux de natalité est trop faible). Mais la dynamique globale de l'accroissement démographique dans le monde échappe encore largement à toute planification, car plusieurs pays demeurent aux prises avec une croissance incontrôlée. D'autres, à l'inverse, connaissent un accroissement nul ou même négatif, qui peut conduire au déclin. Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que l'interprétation des statistiques prête à controverse et que les chiffres démentent parfois les prévisions.

Afin de tracer un portrait aussi réaliste que possible de la situation actuelle, nous présenterons ici trois exemples d'approches utilisées pour la lecture et l'interprétation des données démographiques et nous les appliquerons à l'analyse de quelques cas représentatifs, avant de souligner les principaux problèmes posés par la croissance démographique : trop, ou pas assez ?

N.B. Les cartes et figures réalisées par la maison d'édition font partie d'un tiré à part du chapitre sur la démographie, distribué à l'automne 2012 à l'ensemble des enseignants de géographie des cégeps. La plupart de celles qui illustrent cette section représentent les substituts les plus acceptables qu'il ait été possible de trouver sur le Web.

Principales sources :

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). *Fiches de données sur la population mondiale* (publication annuelle) : tableaux, cartes, graphiques.

Cartes interactives

Des cartes interactives et des statistiques par pays, régulièrement mises à jour, sont disponibles sur le site *Perspective Monde* de l'Université de Sherbrooke, sous la rubrique «Statistiques» : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMListeStatSpecifique?codetheme=1> ainsi que sur le site *Index Mundi* sous la rubrique «Carte des pays» : <http://www.indexmundi.com/map/?v=26&l=fr>

Institut national d'études démographiques (INED). *Les cartes interactives de la population mondiale*, La population en cartes, 2013, [En ligne], <http://www.ined.fr/jeux2.php?movie=/CartePopulation/cartePopulation.php?html=true&titre=Les%20cartes%20interactives%20de%20la%20population%20mondiale&l=fr> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Nations Unies, Organisation mondiale de la santé (World Health Organization – WHO). «Aged Standardized death rates (per 100 000 population), 2011», 2013, [En ligne], http://gamapserver.who.int/gho/interactive_charts/mbd/as_death_rates/atlas.html (Page consultée le 30 juin 2013)

1.1 Trois approches pour la lecture et l'interprétation des données

L'interprétation des données démographiques exige que l'on tienne compte du contexte dans lequel évolue chaque groupe humain ; il faut aussi pouvoir les comparer avec celles qui caractérisent d'autres groupes, ou le même groupe à d'autres moments de son histoire. Parmi les multiples représentations possibles de la réalité démographique, nous retiendrons ici trois éléments de lecture particulièrement simples et expressifs.

1.1.1 Le bilan démographique

En 2009, le Québec a enregistré 88 600 naissances et la Chine, plus de 16 millions. Mais la Chine représente un bassin de population d'une échelle bien différente de la nôtre. Comment comparer le dynamisme de la natalité dans ces deux pays, ou encore la situation actuelle du Québec avec celle d'il y a deux siècles ? On utilise pour cela des taux exprimés en pourcentage (%) ou, plus habituellement, en pour mille (‰), c'est-à-dire sur la base d'un échantillon universel de 1000 personnes. Le tableau [1] présente les mesures les plus couramment utilisées pour évaluer l'accroissement de la population.

[1] Les composantes du bilan démographique

Éléments	Définitions
Taux de natalité	Nombre de naissances pour chaque tranche de 1000 habitants (‰) pour une année donnée. Exemple au Québec : 90 000 naissances divisé par 7 000 000 habitants multiplié par 1000 = 12,86 ‰.
Taux de fécondité	Nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes (‰) en âge de procréer (15 à 49 ans), pour une année donnée. L'indice synthétique de fécondité, quant à lui, reflète le nombre moyen d'enfants vivants qu'aurait une femme au cours de sa vie si elle se conformait aux taux de fécondité par âge d'une année donnée durant la période où elle est en âge de procréer.
Taux de mortalité	Nombre de décès pour 1000 habitants (‰) pour une année donnée.
Accroissement naturel	Différence, positive ou négative, entre natalité et mortalité.
Immigration	Installation d'habitants issus d'autres pays ou régions (selon l'entité territoriale qui fait l'objet du bilan).
Émigration	Mouvement qui draine les habitants hors du pays ou de la région.
Solde migratoire	Différence, positive ou négative, entre immigration et émigration.
Accroissement démographique	Somme de l'accroissement naturel et du solde migratoire, qui indique l'évolution globale de la population pour une année donnée. On utilise le terme « accroissement », que celui-ci soit positif ou négatif.

Les taux de natalité et de mortalité

Ces taux varient considérablement selon les sociétés, dont ils reflètent les caractéristiques socioéconomiques. On observe aujourd'hui des taux de mortalité [2] plus élevés dans la plupart des pays d'économie avancée que dans les pays émergents – une conséquence du vieillissement –, tandis que les taux de natalité [3] baissent rapidement dans le monde en développement tout en demeurant parfois très élevés, comme au Niger (plus de 5 %, soit 50 ‰, en 2010). De façon générale, la **mortalité infantile** et juvénile prédomine dans les pays à bas niveau de vie (les maladies épidémiques et la malnutrition, notamment, n'y sont pas maîtrisées) tandis que la **mortalité sénile** prédomine dans les pays riches.

Mortalité infantile – Décès d'enfants âgés de moins d'un an.

Mortalité sénile – Décès de personnes âgées.

[2] Les taux de mortalité dans le monde (2011 et 2012)

Tableau

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Données sur la population, la santé et l'environnement et projections pour les pays et régions du monde», mi-2012, *Fiches de données sur la population mondiale – 2012*, p.6-9, [En ligne], www.prb.org/pdf12/2012-population-data-sheet_french.pdf (Page consultée le 30 juin 2013)

Carte

«Taux de mortalité par pays», Carte des pays – Mortalité – Monde, *Index mundi*, janvier 2012, [En ligne], <http://www.indexmundi.com/map/?v=26&l=fr> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[3] Les taux de natalité dans le monde (2009-2012)

Tableau

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Données sur la population, la santé et l'environnement et projections pour les pays et régions du monde», mi-2012, *Fiches de données sur la population mondiale – 2012*, p.6-9, [En ligne], www.prb.org/pdf12/2012-population-data-sheet_french.pdf (Page consultée le 30 juin 2013)

Carte

Institut national d'études démographiques (INED). «Taux de natalité», *Les cartes interactives de la population mondiale*, La population en cartes, 2013, [En ligne], <http://www.ined.fr/jeux2.php?movie=/CartePopulation/cartePopulation.php?html=true&titre=Les%20cartes%20interactives%20de%20la%20population%20mondiale&lg=fr> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Le taux de fécondité et l'indice de fécondité

Ces deux indicateurs permettent une certaine prévision des naissances à venir. À l'échelle mondiale, les femmes ont en moyenne 2,5 enfants chacune (3,5 il y a 20 ans) durant la période où elles sont capables de procréer. Par conséquent, plus il y a de femmes entre 15 et 49 ans, plus les taux de natalité risquent d'être élevés. Il faut noter que, dans les pays où les femmes ont un niveau d'éducation élevé et participent au marché du travail, elles mettent au monde leur premier enfant à un âge plus avancé. À l'inverse, les pays dont la population comporte un fort pourcentage de jeunes [4] et qui n'offrent pas aux femmes les mêmes possibilités qu'à leurs consœurs occidentales connaîtront les taux de natalité les plus élevés dans les années à venir.

[4] La population des moins de 15 ans et l'indice de fécondité dans le monde

Tableau

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Données sur la population, la santé et l'environnement et projections pour les pays et régions du monde», mi-2012, *Fiches de données sur la population mondiale – 2012*, p.6-9, [En ligne], www.prb.org/pdf12/2012-population-data-sheet_french.pdf (Page consultée le 30 juin 2013)

Carte

«La fécondité baisse», Population : vers un monde à 9 milliards, dossier, *L'Internaute.com*, 2012, [En ligne], <http://www.linternaute.com/science/science-et-nous/dossiers/06/demographie/3.shtml> (Page consultée le 30 juin 2013)

Le seuil de renouvellement des générations est de 2,1 enfants : deux enfants pour remplacer les deux parents et une fraction servant à compenser le taux de mortalité. C'est donc la naissance d'un troisième enfant chez un couple sur dix qui conditionne l'atteinte du seuil de renouvellement des générations [5]. La plupart des pays occidentaux n'atteignent pas ce seuil.

[5] La proportion des ménages québécois avec 3 enfants et plus

Années	Taux
1951	33 %
1961	41 %
1971	30 %
1981	17 %
1991	10 %
2001	9 %
2006	14,6 %
2011	15 %
	Il est à noter que la réalité des familles reconstituées (près de 13 % des familles) influe sur ce ratio.

Sources : Québec, ministère de la Famille et des Aînés (2011) et Québec, ISQ (30 avril 2013)
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/406.htm

Le taux d'accroissement naturel

L'écart entre le taux de natalité et le taux de mortalité constitue le taux d'accroissement naturel [6]. Au Canada, celui-ci est habituellement inférieur à 1 % (ou 10 ‰). Il a été de 0,4% (4 ‰) en 2010 (Institut de la statistique du Québec, 2011) et de 0,37 % de juillet 2011 à juillet 2012 (*id.*, 2012). Plusieurs pays, comme la Russie, ont même des taux d'accroissement négatifs, c'est-à-dire que leur population décline de façon constante, à moins de compenser par l'immigration. Ces chiffres prennent beaucoup de relief lorsqu'on les met en parallèle avec le temps de doublement de la population, qui permet de mesurer la rapidité de l'augmentation (ou de la diminution) annuelle. On peut utiliser à cet effet la « règle de 72 », qui consiste à diviser 72 par le taux d'accroissement naturel exprimé en pourcentage. Par exemple, si le Canada avait conservé le taux d'accroissement naturel de 1,1 % qu'il avait en 1991, la population aurait doublé tous les 65 ans. ($72 : 11 = 65$). Vous pouvez maintenant calculer le temps de doublement de la population canadienne en 2011, en utilisant le taux d'accroissement naturel indiqué au début du paragraphe. Vous pourrez répéter cet exercice en appliquant la règle de 72 à d'autres exemples.

[6] Les taux d'accroissement naturel dans le monde (2008-2012)

Carte et tableau

«Taux d'accroissement naturel de la population, 2012», *Statistiques mondiales*, Avril 2012, [En ligne], http://www.statistiques-mondiales.com/accroissement_naturel.htm (Page consultée le 30 juin 2013)

Quel serait le taux d'accroissement idéal ? On considère comme problématique un taux d'accroissement supérieur à 2 %, car l'augmentation de la population absorbe alors les ressources qu'il faudrait consacrer aux investissements, tandis qu'un taux négatif se traduit par une perte de dynamisme et même par le déclin. Croissance trop rapide et décroissance génèrent donc chacune leurs propres problèmes, qui seront abordés dans la **section 1.2.2**.

1.1.2 La pyramide des âges

La pyramide des âges est un double **histogramme** horizontal permettant d'analyser, pour une population donnée, la répartition des hommes et des femmes par groupe d'âge, à un moment précis. Sur l'axe vertical, l'« ordonnée », on lit les classes d'âges. Sur l'axe horizontal, l'« abscisse », la longueur de chaque barre indique l'effectif de la population féminine et masculine dans la classe d'âge concernée, en milliers de personnes [7].

Histogramme – Graphique à barres horizontales ou verticales.

[7] La population canadienne selon le recensement de 2011

Graphique interactif

Statistique Canada. «Pyramide historique des âges pour la population du Canada, 1921-2011», Recensement de 2011 : produits de données, 22 janvier 2013, [En ligne], <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/pyramid-pyramide/his/index-fra.cfm> (Page consultée le 15 mars 2013)

La pyramide des âges reflète donc la composition (structure) d'une société. Comme celle-ci évolue avec le temps [8], son observation fournit plusieurs indices quant à son mode de développement et permet d'établir des comparaisons avec d'autres groupes :

- La tranche d'âges située à la base de la pyramide (0-4 ans) formera, 15 à 20 ans plus tard, le groupe des jeunes adultes qui détermineront l'évolution de la natalité.
- Un amincissement rapide vers le haut (comme dans le cas du Japon en 1950) signale une mortalité élevée à tous les âges, tandis qu'un sommet large indique une proportion importante de personnes parvenues à un âge avancé (comme pour le Japon en 2050).
- Les «accidents démographiques» : répercussions des guerres, des catastrophes ou des épidémies correspondent à des trous affectant toute une génération [9]. Cependant, il faut recourir au contexte pour en connaître les causes (mortalité, migration ou autres). À l'inverse, l'immigration peut gonfler

- artificiellement certains groupes, comme le suggère la pyramide des âges du Qatar en 2010 [10].
- La proportion des groupes « à charge » (personnes âgées et jeunes au-dessous de l'âge normal d'entrée sur le marché du travail) et de la **population active** est un bon indice du niveau de développement économique, le cas le plus favorable correspondant à une population majoritairement concentrée dans le groupe « actif ».
 - On peut également déduire les tendances d'évolution, puisqu'une génération met en moyenne 70 ans pour traverser entièrement la pyramide.

Population active – Nombre de personnes en âge de travailler (15-65 ans en moyenne), qu'elles occupent un emploi ou non.

[8] L'évolution de la structure de la population du Japon

Graphique

EBSI, Université de Montréal, «Pyramides des âges – Exemples», Section Graphiques, 2009, [En ligne], http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/illustre/ex_bar1c.htm (Page consultée le 30 juin 2013)

[9] Les accidents démographiques dans la pyramide des âges de la Russie (1998)

Graphique

EBSI, Université de Montréal, «Pyramides des âges – Exemples», Section Graphiques, 2009, [En ligne], http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/illustre/ex_bar1c.htm (Page consultée le 30 juin 2013)

[10] L'impact de l'immigration sur la population du Qatar (2007)

Graphique

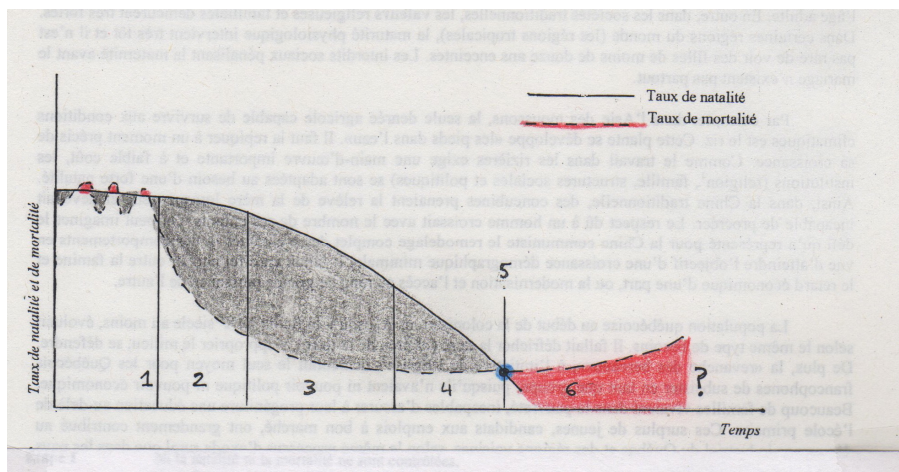
Iran Tours. «Population in Qatar», s.d., [En ligne], <http://www.irantour.org/qatar/qatarpopulation.html>, (Page consultée le 30 juin 2013)

1.1.3 Le modèle théorique général d'accroissement et la transition démographique

L'accroissement démographique semble obéir à un mécanisme général selon lequel un pays ou une région traverse une succession de phases que l'on peut schématiser sous la forme d'un « modèle d'accroissement démographique ». La démographie n'évolue pas au même rythme dans tous les pays ou groupes de pays. Ceux-ci ne se trouvent donc pas en même temps au même stade de leur développement, comme nous le voyons aussi par les pyramides d'âges. Le monde en développement traverse actuellement des phases correspondant à celles que l'Europe a connues au cours de son industrialisation, mais avec des conséquences plus dramatiques pour les pays plus pauvres, en raison d'un contexte économique très différent et d'un bassin de population beaucoup plus important.

Formulé en 1945 par le démographe américain Franck Wallace Notestein (1902-1983), le principe de la transition démographique décrit quatre phases d'évolution dans la croissance de la population. Depuis cette époque, toutefois, la prise en considération de réalités comme la croissance nulle, et même la croissance négative, justifie l'ajout des deux dernières étapes présentées dans la figure [11] et décrites dans le tableau [12].

[11] Le modèle théorique d'accroissement transitoire



[12] Les étapes de l'accroissement transitoire (La partie ombrée correspond à la transition proprement dite).

Phases de la transition démographique	Caractéristiques de l'accroissement	
1 <i>Phase pré-transitionnelle</i> (avant la transition)	<ul style="list-style-type: none"> Ni la natalité ni la mortalité ne sont contrôlées. L'accroissement naturel est faible ou nul, en raison de la forte mortalité et de la courte espérance de vie des femmes. Tous les pays ont aujourd'hui dépassé cette étape. 	
2 <i>Phase de croissance, ou accélération</i>	<ul style="list-style-type: none"> Début de contrôle de la mortalité (le taux est encore de 15 ‰ ou plus). La natalité demeure supérieure à 30 ‰. L'accroissement naturel est de plus en plus élevé. C'est la première partie de la transition démographique. Ce modèle est devenu très rare. 	
3 <i>Phase de décélération</i>	<ul style="list-style-type: none"> La mortalité descend à moins de 15 ‰. La natalité commence à être contrôlée, mais son taux demeure cependant supérieur à 30 ‰. L'accroissement naturel a atteint son maximum, (« explosion démographique »). C'est la deuxième partie de la transition démographique. La réduction de l'accroissement va s'amorcer. 	
4 <i>Phase de stabilisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> La mortalité est stabilisée à moins de 15 ‰. La régulation des naissances est effective (taux inférieur à 30 ‰). L'accroissement naturel diminue jusqu'à revenir aux proportions de la phase précédant la transition, mais en raison, cette fois, de la faible natalité. La plupart des pays en développement se situent maintenant au début de cette étape. 	
<i>Phase post-transitionnelle</i>	5	<ul style="list-style-type: none"> La natalité et la mortalité s'équilibrent toutes deux à des taux très bas. L'accroissement est nul (croissance zéro). Les pays industrialisés ont atteint ce stade.
	6	<ul style="list-style-type: none"> Le vieillissement entraîne une remontée du taux de mortalité. Le taux d'accroissement devient négatif. La population commence éventuellement à diminuer.

L'évolution de la natalité et de la mortalité

La chute du taux de mortalité s'amorce en Europe au début du XIX^e siècle grâce à la diminution des famines, à de meilleures conditions de santé et d'hygiène publique, ainsi qu'à l'amélioration générale du niveau de vie. Des découvertes scientifiques telles que les antibiotiques ont permis à l'espérance de vie de pratiquement doubler durant le seul XX^e siècle [13]. Aujourd'hui, ce sont les maladies associées au vieillissement qui représentent les principales causes de mortalité dans les pays d'économie avancée.

[13] L'accroissement de l'espérance de vie dans le monde (1950-2050)

Graphique

Jacques Dupâquier. «Figure 2 – Évolution de la fécondité et de l'espérance de vie dans le monde (1950-2050)», *Le vieillissement de la population dans le monde*, p. 6, s.d., [En ligne], <http://www.rayonnementducnrs.com/bulletin/b42/vieillessement.pdf> (Page consultée le 30 juin 2013)

Le taux de mortalité a chuté plus tardivement et plus radicalement dans les pays en développement, où la communauté internationale a introduit sur une courte période toutes les avancées que les pays industrialisés avaient mis des siècles à réaliser. Toutefois, des causes de mortalité comme la malnutrition et les maladies dues aux conditions particulières des tropiques (les maladies parasitaires, par exemple) n'ont pas connu le même recul.

On peut remarquer, sur *le schéma théorique 11*, un fléchissement beaucoup plus progressif dans le cas du taux de natalité que dans le cas du taux de mortalité, et celui-ci commence bien avant l'accès à des moyens contraceptifs modernes (disponibles vers le milieu des années 1960) ou la légalisation de l'avortement, là où elle s'applique. L'évolution du mode de vie et des mentalités y a donc joué le rôle principal. La scolarisation, particulièrement celle des filles, le travail rémunéré des femmes et l'urbanisation contribuent à la réduction de l'accroissement démographique.

L'évolution de l'équilibre mondial

On peut se demander si les pays vieillissants, comme le Japon ou la Russie, poursuivront leur déclin, et à quel rythme les pays en phase d'explosion démographique, comme ceux de l'Afrique subsaharienne, traverseront cette étape avant de trouver un équilibre favorable à leur développement socioéconomique [14].

[14] La répartition de la croissance démographique mondiale

Graphiques

A – L'accroissement comparé selon les niveaux de vie

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Alors que les populations des pays développés vieillissent et enregistrent une faible croissance, celles des pays en développement continuent d'être jeunes et en pleine croissance. *Fiches de données sur la population mondiale – 2010*, p. 3, [En ligne], http://www.prb.org/pdf10/10wpds_fr.pdf (Page consultée le 30 juin 2013)

B – L'accroissement comparé selon les régions du monde

Média Larousse. «L'accroissement de la population en % de la population mondiale», Dictionnaire, Larousse, s.d., [En ligne] http://www.larousse.fr/encyclopedie/image/Laccroissement_de_la_population_en_de_la_population_mondiale/1313229 (Page consultée le 30 juin 2013)

Dans les pays à accroissement naturel rapide (*phases 2 et 3 sur la figure 11*), les besoins primaires (l'alimentation, notamment) accaparent la plus grande partie des ressources, au détriment du développement, comme par exemple la construction d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures économiques. Dans les pays à accroissement naturel faible, nul ou négatif (phases 4, 5, 6) un taux de natalité trop faible a lui aussi des retombées négatives, car la population active n'est plus assez nombreuse pour financer les dépenses sociales. Les pays aux prises avec le vieillissement, et le Canada en est maintenant à ce stade [15 A][15 B][15 C], font donc appel à l'immigration.

[15] Le vieillissement du Canada

Graphiques

- [A] Gouvernement du Canada. «Canadiens en contexte – vieillissement de la population», Ressources humaines et développement des compétences Canada, 19 mars 2013, [En ligne], <http://www4.rhdcc.gc.ca/3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=33> (Page consultée le 30 juin 2013).
- [B] Gouvernement du Canada, Statistique Canada. « Graphique 2.4 – Proportion de la population âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, 1962 à 2036, Canada », Population selon l'âge et le sexe, Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 20 décembre 2012, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/2012000/ct008-fra.htm> (Page consultée le 30 juin 2013)
- [C] Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Division de la démographie. « Graphique 3.5 – Pyramides des âges (en nombre) de la population canadienne, 2009, 2036 et 2061 (scénario M1) », Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, Analyse des résultats et des projections à long terme, 20 décembre 2012, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-520-x/2010001/ct047-fra.htm> (Page consultée le 30 juin 2013)

Le vieillissement de la population, cependant, rattrape progressivement les pays en développement. Cela aura pour effet, au siècle prochain et peut-être avant, de stabiliser l'ensemble de la croissance mondiale. Mais à quel niveau la population du globe plafonnera-t-elle alors ? La sortie de la transition démographique s'effectuant à un rythme plus rapide que prévu, les démographes posaient encore très récemment l'hypothèse d'une stabilisation à 9 milliards environ en 2050. Moins optimiste, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) avance plutôt le chiffre de 10 à 15 milliards, avec une stabilisation vers 2100 (*Le Devoir*, 2011). La prospective n'est décidément pas une science exacte.

1.2 L'évolution des effectifs mondiaux

Les recensements n'étant pas toujours disponibles et pas toujours fiables, il peut être difficile d'évaluer avec exactitude la population à un moment déterminé. Remarquons toutefois, sur la figure [16], l'augmentation démographique spectaculaire survenue au cours des 150 dernières années, accroissement dont l'essentiel est attribuable aux pays en développement [17].

[16] La croissance démographique mondiale depuis la préhistoire (-10 000) jusqu'à 2000

Graphique

« Des changements trop rapides », Podcast : présentation de la vie paléo, *Vivre Paléo*, 2012, [En ligne], <http://vivre-paleo.fr/podcast-presentation-de-la-vie-paleo/> (Page consultée le 30 juin 2013)

[17] La croissance se concentre dans les pays les plus pauvres

Graphique

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «La quasi-totalité de la croissance démographique future se produira dans les pays les moins développés du monde», Données sur la population, la santé et l'environnement et projections pour les pays et régions du monde, mi-2012, *Fiches de données sur la population mondiale – 2012*, p. 5, [En ligne], www.prb.org/pdf12/2012-population-data-sheet_french.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

1.2.1 Un bref retour historique

La population mondiale ne s'est pas accrue selon un rythme régulier, mais par bonds successifs correspondant chacun à une révolution technique. Cependant, à partir de la révolution industrielle, son accroissement connaît une accélération toujours plus rapide [18]. En même temps, la répartition spatiale se modifie car l'urbanisation s'accélère, tout particulièrement dans les régions industrielles.

[18] La croissance démographique depuis la révolution industrielle

Graphique

« Croissance de la population mondiale – Prévisions de croissance de la population mondiale », Statistiques mondiales, mars 2013, [En ligne], http://www.statistiques-mondiales.com/croissance_population.htm (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La rapidité de la croissance fait naître des inquiétudes. L'homme d'Église et économiste britannique Thomas Robert Malthus publie en 1798 un *Essai sur le principe de population*. De son point de vue, la population s'accroît selon une progression géométrique (2, 4, 8, 16, 32, etc.) tandis que la production alimentaire s'accroît selon une progression arithmétique (2, 4, 6, 8, 10, etc.). Malthus en conclut que si l'homme ne limite pas lui-même sa croissance, la famine, la maladie et la guerre s'en chargeront. On a donné à cette théorie le nom de « malthusianisme » et elle a resurgi à la fin des années 1960, lorsque la croissance démographique des pays en développement est apparue comme une préoccupation majeure. On a qualifié alors de « néomalthusiens » ceux qui alertaient l'opinion mondiale à ce sujet.

Nous savons aujourd'hui que le problème réside davantage dans le mode de production et de consommation des ressources que dans leur insuffisance globale. Le taux d'accroissement mondial est d'ailleurs descendu à 1,2 % en 2010. Mais de nouveaux problèmes se posent : les énormes bassins de population des pays émergents accèdent maintenant à la société de consommation et, depuis 2007, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes [19][20][21], dont un bon nombre sont incapables de gérer une transformation trop rapide. La transition démographique se double en effet d'une **transition urbaine**.

Transition urbaine – Passage d'une population majoritairement rurale à une population majoritairement urbaine.

[19] La croissance de la population urbaine dans le monde

Carte et article

Philippe Rekacewicz. « Un monde toujours plus urbain », Visions cartographiques – Les blogs du Diplo, *Le Monde diplomatique*, 1^{er} avril 2010, [En ligne], <http://blog.mondediplo.net/2010-04-01-Un-monde-toujours-plus-urbain> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[20] La croissance des grandes agglomérations mondiales

Carte

Ibid

1.2.2 Les problèmes liés à la question démographique

À la fin des années 1960, les statistiques ont mis en évidence la rapidité de l'accroissement démographique mondial, essentiellement alimenté par les pays pauvres. La population de la planète, globalement, doublait tous les trente-cinq ans. Il ne s'agissait plus de croissance géométrique mais de croissance **exponentielle**. Des ouvrages comme le rapport Meadows (1972), qui se faisait l'écho des thèses alarmistes du **Club de Rome**, ont largement sensibilisé les

intellectuels et le grand public à cette question, répandant la perspective d'une ère de catastrophes (famines, révoltes, chômage et conditions de vie dégradantes), comme Malthus l'avait fait en son temps.

Exponentiel – Dont l'exposant est variable ou inconnu.

Club de Rome – Groupe de réflexion international composé de personnalités ayant en commun leur préoccupation à l'égard de l'avenir de l'humanité. La première réunion de ce groupe a eu lieu à Rome en 1968. Il est à l'origine de concepts tels que la croissance zéro et le développement durable.

Mais, d'une part, l'interprétation des chiffres prêtait à controverse et, d'autre part, les sociétés qui ont le plus réagi étaient justement celles qui ne s'accroissaient plus guère. Les appels pressants au contrôle des naissances, adressés au monde en développement par les pays industrialisés, ont été souvent perçus comme un complot des pays riches pour conserver la plus grosse part des ressources mondiales. Cependant, trois dangers fondamentaux ont été identifiés :

- Le risque de pénurie alimentaire.
- Le risque d'épuisement des ressources naturelles.
- La dégradation de l'environnement.

[21] L'étalement urbain à Mexico

Le logement, le transport, la consommation de biens et le rejet des déchets d'une nombreuse population taxent lourdement les ressources et l'environnement de la planète.

Photo

«Quelques vues aériennes de Mexico - L'étalement urbain à perte de vue», *Histoire-Géo-seconde-Aragon*, 1^{er} avril 2010, [En ligne], <http://hg-seconde-aragon.over-blog.com/article-quelques-vues-aeriennes-de-mexico-47810233.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La transition démographique et la transition urbaine

Une croissance incontrôlée compromet le développement en augmentant exagérément la demande dans les domaines de l'alimentation, du logement, de la santé et des besoins fondamentaux, par rapport à ce qu'une population active trop peu nombreuse peut fournir. C'est le concept même de **surpopulation**. L'une des conséquences les plus visibles de cet état de fait est l'exode rural, qui a pour corollaire l'**urbanisation sauvage** [22]. La croissance fulgurante et anarchique des villes dans de nombreux pays en développement rend celles-ci incapables de dispenser les services essentiels aux milliers de déracinés qu'elles accueillent chaque jour.

Surpopulation – Excès de population par rapport à l'espace disponible ou aux ressources permettant de la faire vivre.

Urbanisation sauvage – Croissance rapide et anarchique des villes.

[22] L'urbanisation sauvage à Buenos Aires (Argentine)

L'exode rural a pour contrepartie une croissance urbaine rapide et incontrôlée.

Photo

Brennan, Michael. «Overview of Slum Neighborhood», Photo n° BX004097, *Corbis Images*, juin 2000, [En ligne], <http://www.corbisimages.com/stock-photo/rights-managed/BX004097/overview-of-slum-neighborhood> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La transition démographique, les ressources et l'environnement

Le risque d'épuisement des ressources naturelles, qui semblait une menace majeure dans les années 1970, ne suscite plus les mêmes craintes. De nouvelles ressources énergétiques et des méthodes de production plus efficaces devraient théoriquement permettre de combler tous les besoins. Il faut également rappeler que l'épuisement des ressources a longtemps été davantage le fait de la consommation des pays à haut niveau de vie, dont la population est peu nombreuse, que des pays pauvres. Mais la Chine et l'Inde, qui concentrent à elles seules 37 % de la

population mondiale, sont devenues de grandes puissances à leur tour. Si tous les habitants du monde jouissaient du niveau de vie qui est actuellement celui des pays industrialisés, il faudrait plusieurs planètes pour combler nos appétits. C'est dans cette perspective qu'est né le concept de développement durable, dont il est question dans le **fichier n° 5 : Le développement économique**.

Les besoins en espace et en eau s'ajoutent aux besoins en biens de consommation. Il faut aussi compter avec une quantité accrue de déchets. La pression exercée sur l'économie et sur l'environnement est tout de même bien réelle. Les Nations Unies ont d'ailleurs pris position, il y a quelques années, pour une réduction de la fécondité... comme moyen de lutter contre les changements climatiques, chaque être humain représentant une source de gaz à effet de serre (FNUAP, 2009). Il faut donc ou bien restreindre la consommation, ou bien développer des technologies plus performantes et plus écologiques pour répondre aux besoins, ou encore freiner l'accroissement démographique. Ce dernier objectif, considéré comme un préalable absolu au développement économique, est devenu la priorité mondiale dans le dernier tiers du XX^e siècle, avec un taux de succès variable selon les sociétés.

1.2.3 Les perspectives d'avenir

La transition démographique est terminée dans les pays industrialisés, dont l'accroissement naturel moyen n'atteignait plus que 0,2 % en 2010, tandis que celui des pays en développement ne dépassait pas 1,8 %. Pour ces derniers, le scénario semble bien suivre les étapes du modèle établi à partir de l'expérience du monde industrialisé, mais il s'en différencie par le rythme et par l'ampleur. L'étape de la transition, commencée plus tardivement, a été plus spectaculaire. Elle semble aussi durer beaucoup moins longtemps, ramenant à une dimension moins apocalyptique les scénarios élaborés dans la ligne de pensée du Club de Rome.

Dans tous les États du monde, la proportion des personnes de plus de 65 ans augmente [23], tandis que le groupe des jeunes de 0 à 14 ans connaîtra une baisse de près du quart de ses effectifs d'ici à 2025. Le vieillissement est perceptible et le discours néomalthusien semble connaître le même démenti que son ancêtre de l'époque de la révolution industrielle.

[23] Le vieillissement de la population mondiale : population âgée de 65 ans et plus

Carte

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Le nombre d'adultes en âge de travailler disponibles au soutien d'une personne âgée décline partout dans le monde, mais présente des différences significatives d'un pays à l'autre», *Fiches de données sur la population mondiale 2010*, p. 4, [En ligne], http://www.prb.org/pdf10/10wpds_fr.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Graphique et article

Philippe Rekacewicz, 2011, dans Richard Lefrançois, «Les sociétés vieillissantes changent la face du monde», Les blogs du Diplo, *Le Monde diplomatique*, 3 juin 2011, [En ligne], <http://blog.mondediplo.net/2011-06-03-Les-societes-vieillissantes-changent-la-face-du> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La situation est moins alarmante à long terme qu'on ne le croyait [24], mais elle demeure problématique à court terme, particulièrement dans les villes où l'accroissement se concentre de plus en plus. Si l'on ne veut pas assister à l'aggravation de la pauvreté, il ne faut pas que la population de la planète continue à croître d'un milliard tous les 12 ans comme c'est le cas actuellement [25]. Mais la mort lente, par le déclin progressif de la population, des sociétés d'économie avancée, n'est pas plus souhaitable.

[24] Le rythme d'accroissement démographique mondial ralentit

Graphiques et article

Gérard-François Dumont. «Fig. 4 Population mondiale : Décélération du taux annuel d'accroissement», Notes de la conférence du 6 septembre 2004, p. 4, [En ligne], http://www.population-demographie.org/pdf/Conf_%20pop_mondiale_GFD_24_09_2004.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[25] Le rythme d'accroissement actuel

Graphique

Etats-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «De nos jours, la population mondiale s'accroît par milliards à un taux record», Fiches de données sur la population mondiale 2010, p. 3, [En ligne], http://www.prb.org/pdf10/10wpds_fr.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Est-il possible de corriger les tendances démographiques, lorsque les indicateurs font entrevoir de sérieux problèmes à venir ? Chaque pays tente d'équilibrer sa croissance au moyen de diverses mesures, mais il doit compter avec la situation déjà existante, ses valeurs, ses priorités économiques et ses moyens. Les outils d'analyse que nous avons définis, et plusieurs autres, trouvent ici leur utilité.

1.3 Les politiques démographiques

En réaction aux craintes inspirées par un accroissement incontrôlé, l'essentiel des efforts à l'échelle mondiale a porté sur la réduction de la natalité. Celle-ci devait permettre le développement économique. On se rend compte cependant que le meilleur contraceptif est... l'amélioration du niveau de vie ! Les pays riches l'ont si bien expérimenté qu'aujourd'hui, ils ont plutôt besoin d'augmenter leur rythme d'accroissement démographique. Chez ces derniers, en effet, la chute de la natalité n'a pas été la conséquence de l'utilisation des moyens contraceptifs modernes, elle les a plutôt précédés. On remarque aussi qu'en Chine, il n'est plus nécessaire d'appliquer strictement la politique de l'enfant unique, car la population adopte maintenant d'elle-même un profil de faible natalité.

Il est toutefois difficile de trouver le juste niveau. Confrontés soit à des excédents préoccupants, soit au vieillissement, les gouvernements mettent en place des politiques démographiques destinées à équilibrer la croissance. Quels en sont les résultats ?

1.3.1 Les politiques démographiques dans les pays en développement

Toutes les sociétés n'accueillent pas de la même manière les mesures destinées à la planification des naissances. Dans les années 1970, les pays industrialisés avaient une vision du problème démographique qui heurtait de front les cultures, croyances et traditions des pays où l'on valorisait la vie et la famille, ce qui explique sans doute les résistances observées. Quoi qu'il en soit, les mesures contraceptives n'ont d'efficacité que si les femmes ont accès à l'éducation et au marché du travail. L'éducation permet d'envisager une carrière rémunérée, elle diminue la mortalité infantile (donc la nécessité de mettre au monde d'autres enfants) et retarde l'âge du mariage. La clé de la limitation des naissances passe donc par l'évolution des mentalités et l'amélioration du statut des femmes **[26]**. Il ne faut pas s'attendre, cependant, à ce qu'une telle évolution se produise rapidement.

[26] Naissances au cours de la vie d'une femme selon le taux d'éducation

Graphique

États-Unis, Population Reference Bureau (PRB). «Parmi les femmes des pays en développement, une éducation accrue mène souvent à une fécondité décrue», *Fiche de données sur la population mondiale – 2007*, p. 4, [En ligne], www.prb.org/pdf07/wpds07_fr.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Par ailleurs, quelques voix discordantes se sont élevées dans le concert néomalthusien. Le contrôle de la natalité débouche parfois sur des situations extrêmes, comme en font foi les avortements sélectifs et les infanticides (en Inde et en Chine plus particulièrement) destinés à éliminer les naissances féminines. Le géographe français Georges Rossi fait remarquer qu'une bouche à nourrir, c'est aussi deux bras supplémentaires (Rossi, 2002). L'économiste américain Julian Lincoln Simon affirme, pour sa part, que plus la Terre sera peuplée, plus il y aura d'innovations de génie (Simon, 1981). Enfin, les interventions humaines n'aboutissent pas nécessairement à de meilleurs résultats que l'évolution spontanée, puisque l'amélioration du niveau de vie modifie d'elle-même les comportements, comme cela s'est produit en Europe après la révolution industrielle, et plus récemment dans les pays émergents [27]. Dans ces derniers, un important bassin de population a même contribué au décollage économique (*voir le dossier n° 4 : Le développement économique*). Considérer la réduction de la natalité comme un préalable absolu au progrès économique, c'est peut-être tout simplement prendre l'équation « par le mauvais bout ». Néanmoins, la qualité de vie de milliards de personnes est en jeu dans le présent. Avons-nous le temps d'attendre ?

[27] Évolution prévue de la population de l'Inde entre 2000 et 2050

Deux schémas

Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). «Modèles de pyramides des âges», Ressources pédagogiques, section Graphiques, 15 mars 2009, [En ligne], http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/illustre/ex_bar1c.htm (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

1.3.2 Les politiques démographiques dans les pays industrialisés de longue date

Le vieillissement, même rapide, n'est probablement pas aussi catastrophique qu'on l'a affirmé, mais il représente une évolution à surveiller de près. C'est pourquoi les pays aux prises avec cette tendance tentent de la renverser, ou au moins de la freiner. Deux possibilités se présentent à eux :

- Recourir à des politiques natalistes (allocations familiales substantielles, politiques sociales avantageuses, aménagement de la fiscalité, augmentation des services destinés aux familles, facilités de logement, etc.), qui ne sont peut-être pas aussi efficaces qu'on l'a supposé.
- Recourir à l'immigration. À la différence des politiques natalistes, cette solution a des effets immédiats. De plus, le pays d'accueil peut choisir ses immigrants et déterminer leur nombre.

L'immigration peut-elle résoudre le problème du déséquilibre entre les pays dont le taux d'accroissement démographique est trop élevé et ceux dont la population décline ? Ce n'est malheureusement pas si simple, car l'équilibre quantitatif ne représente qu'une composante de la question démographique. La répartition dans l'espace en est une autre et, sous cet angle également, l'équilibre n'est pas parfait.

[Sous la loupe... Le Québec : une population vieillissante, p. 18]

Sous la loupe...

Le Québec : une population vieillissante

Le vieillissement, on l'a vu, s'étendra inévitablement à l'ensemble de la planète. Sa rapidité varie toutefois d'un pays à l'autre, y compris à l'intérieur d'un même ensemble économique, voire d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays. Ainsi, par rapport au groupe des pays industrialisés, le Québec présente des caractéristiques distinctes, qui ne sont pas sans lien avec ses particularités culturelles.

Autrefois champion de la natalité de toutes les populations blanches et démographiquement plus jeune (la fameuse « revanche des berceaux »), le Québec a ensuite connu un vigoureux baby-boom à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Puis il a appliqué le non moins vigoureux coup de frein (« baby-bust ») de la Révolution tranquille, à la suite de laquelle son taux de natalité est devenu l'un des plus faibles au monde. Une telle rupture de rythme, bien visible sur les figures [28] et [29] (*voir aussi la figure 7 p. 8, pour l'ensemble du Canada*), entraîne des effets plus marqués qu'ailleurs en ce qui concerne le vieillissement.

[28] Le choc démographique de la Révolution tranquille

Graphique

Jane Jenson. « Graphique 3 – Deux indicateurs de la démographie québécoise », *Les familles québécoises depuis la Révolution tranquille. Mutations sociales, mobilisation des mouvements, transformations politiques*, Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance, Département de science politique, Université de Montréal, avril 2011, révisé en avril 2012, p. 9, [En ligne], http://www.revolutiontranquille.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Jenson_communication.pdf (Page consultée le 25 juin 2013)

[29] L'évolution de la population du Québec (2009-2036)

Graphique

Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Division de la démographie. « Graphique 3.27 – Pyramides des âges (en valeur relative) de la population du Québec, en 2009 et 2036 (scénario M1) », Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, Analyse des résultats et des projections à long terme, 20 décembre 2012, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-520-x/2010001/ct055-fra.htm> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les recensements de 2006 et 2011 présentent un Canada grisonnant, où la plus forte croissance s'observe dans la population âgée de 55 à 64 ans, tandis que les moins de 14 ans connaissent une diminution par rapport au recensement de 2001. Avec la décennie qui commence, les baby-boomers franchissent le cap des 65 ans, formant ainsi un « papy-boom ». Ce groupe, demeuré nombreux grâce aux progrès de l'espérance de vie (qui dépasse maintenant les 80 ans) et qui dispose donc du pouvoir de ses votes, sont qualifiés par les États-Uniens de « grey power ». L'ensemble des Canadiennes n'ayant en moyenne que 1,5 enfant par femme, soit beaucoup moins que le seuil de renouvellement des générations de 2,1, l'immigration nette pourrait devenir l'unique source d'accroissement de la population vers 2030, la décroissance débutant dès 2032.

Les mêmes tendances s'observent au Québec, mais sont plus accentuées. À la suite du recensement de 2006, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoyait un accroissement de la population québécoise de seulement 4,3 % d'ici 2051, comparativement à un accroissement de 16 % pour l'ensemble de la population canadienne, ce qui en faisait la province sujette au déclin démographique le plus rapide de tous les pays industrialisés, à l'exception du Japon. Certaines régions sont, bien sûr, plus touchées que d'autres par ce vieillissement accéléré [30], car l'essentiel de l'accroissement a lieu dans la région métropolitaine de Montréal et ses prolongements, ainsi que dans le Nord-du-Québec en raison du taux de natalité élevé des autochtones).

[30] La variation de l'accroissement démographique selon les régions, 2001-2026

Carte

« Carte de l'accroissement de la population selon les régions du Québec, 2001-2026 », Banque d'images en univers social / Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 30 août 2007, [En ligne], http://images.recitus.qc.ca/main.php?g2_itemId=2851 (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les projections faites en 2011 sont plus rassurantes, toutefois, que celles de 2006, puisqu'elles laissent prévoir un accroissement de la population du Québec pendant au moins les cinquante prochaines années. L'immigration y contribue pour beaucoup, mais le fait le plus remarquable de la décennie 2000 pourrait bien être le rattrapage dû à l'augmentation du taux de fécondité.

Durant les années 1980, le gouvernement du Québec mettait en place une allocation destinée à favoriser la naissance d'un troisième enfant (celui qui permet d'atteindre le seuil de renouvellement des générations). Ce qui avait semblé une réponse positive à cet incitatif s'est avéré représenter plutôt un deuxième « écho » du baby-boom, en d'autres termes, l'arrivée des premiers petits-enfants de la génération née après 1945. Mais l'introduction récente de garderies abordables et d'un congé parental semble avoir été beaucoup plus déterminante. Un mini baby-boom bien réel s'est amorcé à partir de 2000 et se poursuit, le taux de fécondité passant à 1,7 enfant par femme à partir de 2009, année marquant le record de la décennie. Les naissances de troisième rang (3^e enfant) ont significativement augmenté (+ 6 %). Mais on note également un déplacement de la fécondité vers le groupe des femmes de plus de 30 ans, qui tendent à rapprocher leurs maternités lorsqu'elles désirent plus d'un enfant. L'âge moyen à la naissance du premier enfant a d'ailleurs franchi le cap des 30 ans depuis 2011 (ISQ, 2013). La situation favorable actuelle pourrait donc ne pas durer. Les femmes plus jeunes (24-28 ans) auront-elles le même taux de fécondité, ou assistons-nous seulement à un effet de rattrapage ? Malgré les signes encourageants, le Québec est encore loin de la fécondité de la plupart des pays ouest-européens (1,8 enfant par femme ou plus), et plus encore de celle des États-Unis, seul pays du monde occidental à atteindre le seuil de renouvellement de 2,1.

À mesure que gonfleront les effectifs des retraités (une augmentation prévue de 76 % entre 2011 et 2031), la part relative de la population active diminuera, ce qui pourrait occasionner des difficultés pour le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée. Bien sûr, le taux de chômage dans cette catégorie de travailleurs s'amenuisera, mais ce sera aussi le cas des revenus de l'État, qui sera aux prises avec des dépenses accrues dans le domaine de la santé. Un défi important, donc, mais moindre qu'on ne le supposait : le vieillissement n'occasionnerait qu'un accroissement des dépenses de l'ordre de 1%, car les personnes âgées contribuent de multiples façons à l'économie, notamment par la consommation et la fiscalité. D'autres observations alimentent davantage le pessimisme, comme le taux de célibat très élevé, l'augmentation du nombre de séparations de couples et l'élévation de l'âge de la mère à la naissance du premier (ou de l'unique) enfant. Le nombre de couples sans enfant a d'ailleurs dépassé le nombre de couples avec enfants et depuis peu, on note un accroissement significatif du nombre de couples de même sexe. Au Québec, on doit également tenir compte du fait que toute baisse démographique se traduit par un affaiblissement du pourcentage des francophones (et donc de leur poids politique) au Canada. Entre 1951 et 2006, la part du Québec dans la population canadienne est passée de 28,9 % à 23,5 % et elle n'était plus que de 23,1 % en 2012 (Canada, Ressources humaines, 2013). Quant aux francophones hors Québec, le vieillissement les affecte encore plus durement.

Faut-il recourir plus massivement à l'immigration ? C'est un choix qui doit tenir compte de la capacité d'accueil de la province et du risque de tensions sociales, mais également du pouvoir d'attraction très relatif d'une société vieillissante. Toutefois, certains changements à nos habitudes pourraient atténuer le choc, par exemple des retraites plus tardives, une mesure de plus en plus largement acceptée.

À l'horizon de 2050, selon le scénario de l'ISQ, le Québec devrait compter un peu plus de 9 millions d'habitants, avec un accroissement naturel positif jusqu'en 2029, date à laquelle l'accroissement ne reposerait plus que sur les migrations internationales. Au milieu du siècle, le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus aura doublé. Où seront, dans ce portrait, les cégépiens d'aujourd'hui ?

Pour aller plus loin

À lire

- Godet, Michel et Marc Mousli, pour le Conseil d'analyse économique (CAE). *Le vieillissement, une bonne nouvelle ?* Paris, La Documentation française, 2009, 268 p.

Où en est l'Europe face au problème du vieillissement ?

- Le Bras, Hervé. *Vie et mort de la population mondiale*, Paris, Le Pommier, 2011, 192 p. (coll. «Le Collège»).

Quelle sera l'évolution à long terme d'une population mondiale dont seule la partie la plus pauvre continue à croître ?

- Manier, Bénédicte. *Quand les femmes auront disparu. L'élimination des filles en Inde et en Asie.*, Paris, La Découverte, 2006, 224 p,

Enquête sur des pratiques qui entraînent un déséquilibre marqué dans la répartition par sexe de la population.

- Pécoud, Antoine et Paul de Guchteneire (dir.). *Migrations sans frontières. Essais sur la libre circulation des personnes*, Paris, Les Éditions UNESCO, 2009, 384 p. (coll. «Études en sciences sociales»).

L'ouvrage plaide en faveur de la libre circulation des personnes et propose plusieurs études de cas régionales.

À voir

- D'Angély, Oliver. *2030, le big bang démographique*, Arte France et Mano a Mano, 2007, 107 min., coul., vidéo.

En 2030, la planète devrait abriter huit milliards d'êtres humains. Ce documentaire analyse l'explosion démographique en cours et ses répercussions sur la carte du monde.

- Joffé, Roland. *La Cité de la joie*, France, USA, Grande-Bretagne, 1992, 2 h 15, coul., 35 mm et DVD.

Une famille indienne chassée de son village par la pauvreté s'installe dans un bidonville de Calcutta.

- Kitakubo, Hiroyuki. *Roujin Z*, Japon, 1991, 80 min., coul., DVD.

Sorte de manga animé, ce document vidéo explore la thématique du vieillissement en relation avec la robotisation.

- Loizeau, Manon et Alexis Marant. *La malédiction de notre fille*, Arte France, 2006, 52 min., coul. (le 24 octobre 2006).

En Asie (Chine, Inde, Pakistan), infanticides et avortements sélectifs ont pour résultat un déficit féminin préoccupant pour l'équilibre démographique de ces pays.

2 Les populations dans l'espace

Las Vegas, une ville dans le désert

Photo

«The fountains at the Bellagio are fantastic», Photos Las Vegas, *tripadvisor.fr*, 2009, [En ligne], http://www.tripadvisor.fr/LocationPhotos-g45963-Las_Vegas_Nevada.html#22446636 et <http://www.bellagio.com/> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Sur le plan de la répartition des populations humaines, il existe un contraste très marqué entre de grands foyers de peuplement et d'autres régions désertes ou quasi désertes. Pourquoi les populations ne sont-elles pas mieux réparties dans le monde ?

Certaines régions géographiques exercent bien sûr un attrait plus fort que d'autres. Pensons par exemple à celles qui bénéficient d'un climat agréable, comme la Californie. D'autres, qualifiées de répulsives, découragent plutôt le peuplement, malgré la présence de ressources. C'est le cas du Grand Nord. Mais les attraits naturels n'expliquent pas à eux seuls la concentration humaine. Des facteurs comme la liberté politique, la puissance technologique et financière ou un riche potentiel d'emplois comptent beaucoup plus encore. Ainsi, une fois mise en valeur, une zone a priori hostile peut devenir à son tour un pôle d'immigration.

De façon générale, les courants migratoires, loin de drainer les excédents de population de régions très peuplées vers les espaces sous-peuplés, convergent au contraire vers les régions dotées du maximum d'avantages et qui sont déjà densément occupées, en particulier les grandes villes. Mais si les populations humaines dépendent des ressources du milieu où elles s'implantent, elles le marquent et le transforment aussi. Ces aménagements ne visent pas seulement à le rendre plus productif ; ils reflètent également des choix culturels. Une étude systématique du milieu «humanisé» permettra par exemple de délimiter l'aire occupée dans l'espace par chaque communauté, de mesurer la dynamique de son expansion, de décoder les interactions qui s'y exercent. La relation entre les particularismes humains et l'environnement que ce dernier contribue à façonner se traduit par une extraordinaire diversité de territoires et de paysages. Même les sociétés postindustrielles, qui favorisent la mobilité des individus et une certaine uniformisation des comportements, créent leurs propres critères de différenciation (par exemple le revenu ou l'âge), comme on le voit dans le phénomène des *gated communities*.

La carte des flux migratoires traduit la dynamique des déplacements, tandis que celle des foyers de population fixe l'image de la répartition du peuplement en fonction de la capacité de chaque zone du globe à satisfaire les besoins de ses habitants. La diversité des appartenances contribue à la richesse de la communauté humaine au même titre que la biodiversité à celle de la nature. Elle peut toutefois alimenter des exclusions et des conflits. Ces questions, directement liées aux enjeux géopolitiques, occupent une grande place dans l'actualité de notre siècle.

2.1 Une répartition inégale

L'hémisphère Nord, qui concentre les deux tiers des terres émergées, regroupe aussi 90 % de la population mondiale (Museclio, 2011) [31]. Une approche aussi large ne rend cependant pas compte de la diversité locale et des contrastes régionaux (cet aspect sera développé dans la *section 2.1.2*). Des zones densément peuplées – les grands foyers de peuplement – peuvent même se trouver au voisinage immédiat de territoires pratiquement vides. On constate aussi que les zones de **densité** faible ou quasi nulle occupent des espaces considérables, une observation étonnante alors qu'on a beaucoup parlé de surpopulation de la planète. On se demandera donc quelles raisons amènent les populations à se concentrer en certains lieux précis.

Densité – Pour la population, nombre d'habitants par kilomètre carré.

[31] La proportion de la population mondiale dans les différentes parties du monde

Les chiffres et les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche.	
POPULATION MONDIALE	7 milliards en 2011
AFRIQUE	15,1 %
ASIE	60,2 %
EUROPE	10,7 %
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,5 %
AMÉRIQUE DU NORD	5,0 %
OCÉANIE	0,5 %

Source : Population Reference Bureau. « Données sur la population, la santé et l'environnement, et projections pour les pays et régions du monde », *Fiche de données sur la population mondiale – 2010*, [En ligne], www.prb.org/pdf10/10wpds_fr.pdf (page consultée le 4 avril 2011)

Graphique

« Projection de la population mondiale par continent jusqu'en 2100 », Population mondiale : sept milliards d'hommes, *Encyclopédie*, Larousse, s.d., [En ligne], http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/population_mondiale_sept_milliards_dhommes/185885 (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

2.1.1 Les conditions d'implantation du peuplement

Les zones les plus peuplées coïncident en général avec les milieux les plus favorables, mais certains **milieux attractifs** restent peu peuplés, tandis que des **zones répulsives** réussissent à fixer le peuplement. L'**écoumène** n'obéit donc pas au seul déterminisme du milieu naturel. Au contraire, c'est l'organisation humaine qui joue le rôle le plus important.

Milieu attractif – Région attirante pour le peuplement.

Zone répulsive – Région hostile ou d'accès difficile.

Écoumène – Espace habité et aménagé par l'homme.

Le climat et la végétation

Le climat a une influence déterminante sur les conditions de vie et sur le modèle d'organisation des habitants d'un milieu. La moitié de l'humanité habite les latitudes tempérées, où la régularité des précipitations et la quasi-absence d'excès climatiques garantissent la variété et la stabilité de l'approvisionnement agricole. Dans ces régions, par exemple en Amérique du Nord ou en Europe de l'Ouest, la mécanisation de l'agriculture et la forte productivité ont réduit au strict minimum le besoin de main-d'œuvre, expliquant l'absence d'importantes concentrations de population dans les campagnes et le taux élevé d'urbanisation. Les régions défavorables à l'implantation humaine sont les zones arides chaudes (comme le Sahel, en Afrique) ou froides (comme la Patagonie, en Amérique du Sud), mais surtout les régions combinant chaleur et humidité, qui favorisent la prolifération de microbes et de parasites (*voir le dossier n° 1 : Le milieu physique et les ressources*). Or ces territoires représentent d'immenses surfaces. La concentration humaine dans un nombre assez limité d'espaces favorables, à l'échelle mondiale, s'explique ainsi plus logiquement.

La végétation, qui reflète les conditions du climat, limite parfois les possibilités d'occupation d'un milieu. Les grandes forêts tropicales humides (bassin du Congo, Amazonie) n'ont qu'un peuplement très clairsemé. Certains recoins y demeurent même inexplorés. Sous la forêt, qui maintient l'humidité, on trouve des sols spongieux, difficilement circulables. Elle abrite aussi quantité d'insectes et d'animaux dangereux. Toutefois, des concentrations importantes de population s'y forment à mesure que progresse le déboisement lié à une agriculture pionnière et au développement d'autres activités économiques, comme c'est le cas au Brésil (*voir le dossier n° 4 : Le développement économique*). Les zones tempérées étaient autrefois couvertes de forêts, elles aussi, mais leur colonisation ne présentait pas les mêmes difficultés.

La topographie et la disponibilité de l'eau

Les altitudes de moins de 500 mètres accueillent 80 % de la population mondiale (Caselli *et al.*, 2004). D'une façon générale, la population tend à se fixer à proximité des cours d'eau et près des côtes, les plus fortes densités s'observant dans les plaines côtières ou dans les vallées et deltas des grands fleuves. Ces zones se prêtent bien à l'agriculture, à la circulation, à la construction, à la navigation. Il est vrai que les plaines inondables sont parfois marécageuses et insalubres et que les régions côtières sont vulnérables aux aléas climatiques dans les zones intertropicales, mais cela ne décourage pas toujours le peuplement.

Les plaines de quelques fleuves (Tigre, Euphrate, Nil, Indus et Huang he) ont vu naître les premières civilisations humaines. Au Québec, le Saint-Laurent a été la porte d'entrée de la colonisation française dans toute l'Amérique du Nord et conditionne aujourd'hui les échanges. Les plus grandes villes, où se concentre un pourcentage sans cesse croissant de la population, se sont développées grâce à un accès à la circulation maritime. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui rendent préoccupante l'élévation du niveau des mers, car l'inondation des côtes entraînerait le déplacement de millions de personnes, en plus d'endommager les infrastructures et de compromettre l'activité économique.

Dans les régions de climat chaud, les montagnes peuvent devenir plus attrayantes, l'altitude tempérant les inconvénients de la chaleur. La difficulté d'accès représente même parfois un atout, lorsque les zones montagneuses

servent de refuge aux populations. Ces reliefs offrent aussi un bon potentiel touristique et disposent généralement de ressources minières. Plusieurs civilisations, comme celle des Andes à l'époque précolombienne, ont su admirablement mettre à profit le milieu montagnard. En Asie, les pentes aménagées en terrasses retiennent l'eau provenant des pluies de mousson pour la culture du riz [32].

[32] Des cultures en terrasses aux Philippines

La culture du riz exige une irrigation ininterrompue et mobilise une main-d'œuvre nombreuse. Ces conditions contribuent à expliquer les très fortes densités humaines de l'Asie des moussons.

Photo

«Philippines+2.JPG (image)», [En ligne], http://4.bp.blogspot.com/_APCzEFEiDk/SczzzUgUDSI/AAAAAAAAABK0/br2DpdPyexs/s1600-h/philippines+2.JPG (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

Les ressources énergétiques et minérales

Les ressources énergétiques et minérales contribuent à fixer le peuplement sur les lieux de leur exploitation. C'est notamment le cas du fer (pensons à la ville québécoise de Fermont, par exemple) et du charbon, les deux minerais à la base de l'industrialisation. L'extraction et le premier traitement de ces minéraux lourds et volumineux, dont on n'expédiera que la partie utile, exigent en effet beaucoup de main-d'œuvre. À l'opposé, la production hydroélectrique ne contribue que peu à la fixation de foyers de population car, une fois les installations de base en place, un nombre restreint de travailleurs suffit pour assurer la production et le transport. Bien des grands foyers urbains issus de la première révolution industrielle, comme ceux de la région des Grands Lacs américains, souffrent aujourd'hui de la **désindustrialisation**. Ils se transforment en **rust belt**, dont l'économie est à reconvertir, tandis que les régions de la **sun belt**, comme la Silicon Valley californienne, attirent les techniciens de haut niveau, chercheurs et cadres dans un environnement plus agréable. Il s'y forme d'immenses concentrations technologiques dont les principales matières premières sont la matière grise et l'information, qui voyagent sans les contraintes liées à la nécessité de voies de transport pour les marchandises lourdes. Aujourd'hui, les pays émergents font à leur tour figure de **sun belt** mondiale, concurrençant les pôles de « nouvelle économie » des pays riches.

Désindustrialisation – Départ des activités industrielles vers d'autres régions.
Rust Belt – Littéralement : « ceinture de rouille ». Zone dont les infrastructures industrielles sont en voie d'abandon.
Sun Belt – Littéralement : « ceinture de soleil ». Régions dont le climat attire les industries de pointe et le secteur de la recherche (sud et ouest des États-Unis).

Le rôle de l'organisation humaine

Les contraintes du milieu naturel imposent certes des limites à l'implantation humaine, mais elles n'ont rien d'absolu. Les peuples autochtones des régions arctiques ont su s'adapter au milieu le plus hostile du globe. D'importants foyers humains sont implantés dans des régions à haut risque tels que : deltas inondables comme au Bangladesh [33], au voisinage des volcans (île de Java, Philippines, Italie, Martinique, par exemple), zones de séismes (Californie, Japon), côtes où les ouragans, cyclones et typhons sont fréquents (Antilles, sud-est américain, Asie méridionale, Inde, Indonésie). Plusieurs de ces régions, comme le Bangladesh, comptent même parmi les plus densément peuplées du monde, en raison de leur richesse en ressources.

[33] Les inondations au Bangladesh

Carte et photo

Carte : SERTIT – Service de cartographie rapide. « Charte call 256 », Produits cartographiques, 17 décembre 2009, [En ligne], http://sertit.u-strasbg.fr/SITE_RMS/2009/06_charte_bangladesh_2009/charte_bangladesh_2009.html (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Photo : « Bangladesh – village inondé au sud de Dacca », *Les agents sans secret*, 22 juillet 2011, [En ligne], <http://agentssanssecret.blogspot.ca/2011/07/au-bangladesh-des-inondations-et-des-22.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Ce qui détermine le peuplement, c'est surtout l'aptitude de la population à tirer parti des ressources du sol et du sous-sol, à échanger, à modifier les éléments défavorables. Par exemple, grâce à des procédés sophistiqués d'irrigation [34], plusieurs États du Moyen-Orient ont réussi à mettre en valeur les zones désertiques de leur territoire : Israël y a créé des vergers et des vignobles ; l'Arabie saoudite est devenue exportatrice de blé – au prix de l'épuisement des nappes d'eau souterraines, toutefois.

[34] Une agriculture en milieu désertique : zones irriguées dans le Wadi Rum, en Jordanie

Une rampe montée sur des roues de tracteur asperge les champs. Au rythme de 1000 tonnes d'eau par tonne de céréales produite, les réserves souterraines s'épuisent rapidement.

Photo

Yann Arthus-Bertrand., « Dossier – L'exploitation de l'eau », *Luxorion*, s.d., [En ligne], www.astrosurf.com/luxorion/Documents/agriculture-irrigation-wadi-rum.jpg (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

Les milieux désertiques voient également naître des villes et se développer de nouveaux espaces de peuplement, une fois l'approvisionnement en eau assuré. Aux États-Unis, l'Utah – un État qui doit son existence et sa prospérité aux travaux d'adduction d'eau réalisés par les mormons – illustre assez bien ce cas. De tels établissements taxent toutefois lourdement l'environnement et gardent une certaine fragilité quant à la pénurie d'eau, toujours possible.

Dans d'autres domaines que l'agriculture, mentionnons les grands chantiers, les villes minières et les cités scientifiques qui ont vu le jour dans le Grand Nord canadien, en Sibérie, en Amazonie. Ces poussées vers de nouveaux milieux, hors de l'écoumène traditionnel, constituent des fronts pionniers, autrement dit la limite, constituée de bandes discontinues d'occupation, atteinte par le peuplement [35][36].

[35] L'extension du peuplement : front pionnier et zone pionnière

Schéma

« Brésil et front pionnier », blogue de Mme Juilleron, professeur d'histoire et géographie en 1^{ère} S, s.l., 10 juin 2012, [En ligne] <http://profjuilleron.over-blog.com/article-bresil-et-front-pionnier-83425942.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[36] Le front pionnier du Mato Grosso (Brésil)

La majorité des espaces encore occupés par la forêt correspondent à des aires protégées (parcs, terres indigènes).

Série de 4 cartes

« Le recul de la forêt à l'échelle régionale au Mato Grosso » dans Vincent Dubreuil, « Paysages et fronts pionniers amazoniens sous le regard des satellites : l'exemple du Mato Grosso », *L'espace géographique* 2008/1 (tome 37) p. 57-74, CAIRN. Info, [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-1-page-57.htm> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Lorsqu'on dispose de capitaux et de savoir-faire, il est donc possible de modifier le milieu naturel. On crée également de plus en plus de véritables espaces artificiels destinés à augmenter les surfaces disponibles pour l'agriculture ou pour des activités industrielles et portuaires, parfois pour une utilisation résidentielle ou récréative.

En asséchant leurs *polders* [37], les Néerlandais ont ajouté à leur territoire national de vastes surfaces extrêmement fertiles, quoique de plus en plus urbanisées [38]. Cette réalisation a nécessité la construction d'immenses digues afin d'empêcher la mer de recouvrir les zones situées au-dessous du niveau zéro (plus du tiers de la superficie du pays !). Elle a aussi permis l'évacuation de l'eau qui les recouvrait et l'assèchement des terres. L'élévation du niveau des mers constitue aujourd'hui un nouveau défi pour la protection de ces territoires densément peuplés.

Polder – Région conquise sur la mer, drainée et mise en exploitation.

[37] L'aménagement des polders du Zuiderzee, en 1970

Cartes

- Google Maps. «Zuiderzee», 2013, [En ligne], https://maps.google.ca/maps?oe=utf-8&client=firefox-a&q=carte+Zuiderzee&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x47c8bdd30c1f6023:0xaeaf5b0959a4eb2b,Zuiderzee&gl=ca&ei=6BHSUZCbJ8q_0gGy34HoBw&ved=0CC4Q8gEwAA (Page consultée le 1^{er} juillet 2013) (carte interactive des Pays-Bas)
- La documentation française. « L'aménagement des polders du Zuiderzee aux Pays-Bas », *Les Études de la Documentation française*, n° 5251, janvier 2008, [En ligne], <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes/eau-ressources-et-infrastructures/c000927-l-amenagement-des-polders-du-zuiderzee-aux-pays-bas> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[38] Des terres fertiles et des aires urbanisées

Photos

1) Un polder du XVII^e siècle qui figure au patrimoine mondial de l'UNESCO.

«Droogmakerij de Beemster (Polder de Beemster)», UNESCO World Heritage Centre, 2013, [En ligne], <http://whc.unesco.org/fr/list/899> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

2) Sur cette image satellite du polder de Flevoland (Pays-Bas), l'eau apparaît en noir, tandis que les surfaces réfléchissantes telles que constructions et sols urbains apparaissent en gris.

« Image satellite du Flevopolder aux Pays-Bas ». Nouvelles d'ailleurs, *Les nouvelles de Grands Espaces*, Newsletter n° 17, avril 2009, [En ligne], www.grandsespaces.ch/news/news_grands_espaces_Avr_09.htm (page consultée le 1^{er} juillet 2013). www.grandsespaces.ch/news/img_news/avr09/Satellite_image_Flevopolder-big.jpg

Outre les *polders* classiques, à vocation agricole ou urbaine, il existe de plus en plus de terre-pleins de remblaiement, qu'on appelle aussi des *polders* industriels – notamment au Japon, pays qui manque cruellement d'espace constructible –, souvent réalisés avec des déchets. Ces nouveaux espaces, nommés *umetate-chi*, ont déplacé le front de mer de plusieurs kilomètres [39]. Les Japonais ont également édifié des îles artificielles, comme celle sur laquelle est construit l'aéroport international du Kansai à Osaka, seul aéroport *offshore* au monde [40]. Le Japon n'est pas le seul pays à recourir à ce procédé, mais il le fait le plus systématiquement que tout autre.

[39] Terre-pleins dans la baie de Tokyo

Photo

NASA/GSFC/METI/ERSDAC/JAROS et US/Japan ASTER Science Team. « Le port de Tokyo » / Les terre-pleins littoraux au Japon, Baie de Tokyo, 5 décembre 2012, [En ligne] <http://www.lethist.lautre.net/tokyo.htm> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[40] L'aéroport international du Kansai, à Osaka

Dans les ports japonais où l'espace disponible est limité, les complexes industrialo-portuaires se développent souvent sur des terre-pleins et îles artificielles édifiés sur les côtes.

Photo

Aéronautique.ma. «4^{ème} : Aéroport International du Kansai», *Top 10 aéroports*, 22 novembre 2006, [En ligne], www.aeronautique.ma/4eme-Aeroport-International-du-Kansai_a295.html (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

Enfin, comment ne pas mentionner les travaux pharaoniques, en cours de réalisation, au moyen desquels les minuscules États de Dubaï et du Qatar (deux des sept Émirats arabes unis) étendent leur territoire dans le golfe Persique [41] ? L'expertise des ingénieurs des Pays-Bas a d'ailleurs été mise à contribution pour la construction d'îles artificielles qui accueillent appartements, villas, hôtels et boutiques de grand standing. L'architecture

audacieuse, les prouesses technologiques, le déploiement de luxe, visent à positionner les Émirats comme nouveaux centres de la finance mondiale, un rôle censé survivre à la domination pétrolière. Mais, outre les risques d'une telle spécialisation, mis en évidence par la crise économique de 2008, on peut se demander si ces ensembles spectaculaires résisteraient à une élévation conséquente du niveau marin. Des signes d'érosion et d'enfoncement auraient même été observés depuis quelques années (Spencer, 2011). En attendant, des milliers de travailleurs étrangers s'activent sur le terrain, le front de mer gagne des centaines de kilomètres et la démonstration est faite que l'argent et le savoir-faire ont plus de poids que les capacités initiales du milieu dans l'occupation de l'espace.

[41] Palm Jumeirah Island, Dubaï

Palm Jumeirah est la plus petite d'un groupe de trois îles artificielles situées sur la côte de Dubaï, l'un des Émirats Arabes Unis. Elle a été aménagée en 2001.

Photo

« The Palm Jumeirah ». *Architectural Wonder*, 13 août 2010, [En ligne], <http://sthapotto.blogspot.com/2010/08/palm-jumeirah.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013).

La construction d'espaces artificiels pourrait avoir de l'avenir, puisque la perspective d'une élévation progressive du niveau des mers oblige plusieurs pays à planifier l'évacuation et le relogement de leurs habitants. Certains petits États insulaires du Pacifique et de l'océan Indien, dont le territoire ne repose que sur des récifs coralliens déjà partiellement inondés, voient dans la réalisation d'atolls artificiels un moyen d'éviter le dispersement de la population.

Ces progrès dans l'occupation du territoire ne sont possibles que grâce à l'évolution des connaissances et des technologies et grâce à une organisation sociale rigoureuse. Les difficultés rencontrées, loin d'empêcher le développement, peuvent au contraire le stimuler. L'expertise technologique, par exemple, devient elle-même une ressource exportable comme on le constate à propos de la science hydraulique des Néerlandais. De façon générale, les civilisations qui présentent les conditions les plus favorables au peuplement sont celles qui réussissent à compenser par les échanges ce que le milieu naturel ne fournit pas ou celles qui sont capables de modifier le milieu grâce à leur savoir-faire.

Les caractéristiques sociopolitiques jouent également un rôle, car l'opposition entre des conditions répulsives et des conditions attractives existe aussi bien sur le plan des sociétés humaines que sur celui des milieux naturels. Une société ouverte, tolérante, génératrice de savoir et créatrice d'emplois attire évidemment davantage le peuplement que les régimes totalitaires, les zones de conflits, les régions en déclin. De même, certaines grandes villes sont devenues des pôles d'émigration en raison de nuisances comme la pollution, la criminalité, le stress et le coût de la vie.

2.1.2 Les principaux foyers de peuplement

Illustration des diverses conditions que nous venons d'examiner, la carte mondiale des densités [42] fait apparaître sept foyers majeurs de peuplement, qui ne sont cependant pas d'importance égale. Il est intéressant, par ailleurs, de constater que les disparités qui existent à l'échelle planétaire se vérifient aussi à l'intérieur des pays et des régions.

[42] Les densités de population et les principaux foyers de peuplement

Carte

Collège Henri Dunant. « Les grands foyers de peuplement » [En ligne], <http://colleges.ac-rouen.fr/dunant-evreux/SPIP/html/revision-brevet/html/qcm-brevet-geo/qcm-foyers/foyers1.htm> (page consultée le 1er juillet 2013).

Les trois foyers principaux

La moitié de la population mondiale se concentre sur 8 % du territoire, dans les trois foyers les plus importants que sont l'Asie orientale, l'Asie méridionale et l'Europe [43].

[43] Les trois foyers principaux

Foyer	Extension	Population	Caractéristiques
Asie orientale	Façade pacifique de l'Asie (quadrilatère formé par les villes de Beijing, Tokyo, Shanghai et Wu-Han)	1,5 milliard	<ul style="list-style-type: none"> • Près de 4 milliards de personnes se concentrent dans quelques États seulement, sur une superficie restreinte. • En Asie, plusieurs pays dépassent la centaine de millions d'habitants (Japon, Inde, Pakistan, Indonésie, Bangladesh, sans compter la Chine, géant démographique de plus de 1,3 milliard).
Asie méridionale	Sous-continent indien (1,4 milliard) et Asie du Sud-Est (500 millions)	2 milliards	<ul style="list-style-type: none"> • Les vallées de l'Indus, du Gange et du Huanghe, qui comptent parmi les berceaux de l'humanité, sont depuis très longtemps densément peuplées. La culture intensive du riz commande en effet les plus fortes densités rurales du monde.
Europe du Nord-Ouest	De la façade atlantique à l'Oural	739 millions	<ul style="list-style-type: none"> • Les densités les plus élevées se situent dans le quadrilatère formé par les villes de Liverpool, Hambourg, Vienne et Marseille. • L'Europe est le berceau de la révolution industrielle. Les fortes concentrations humaines y sont liées (rives du Rhin, région allemande de la Ruhr, bassins de Londres et de Paris, région du Donbass au nord de la mer Noire, façade de la mer du Nord).

Il est à noter que si la population européenne a cessé de s'accroître, si celle de la Chine plafonnera probablement à un peu moins de 1,5 milliard d'habitants vers 2035 avant d'amorcer sa décroissance (INED, 2011), l'Inde connaît toujours, quant à elle, un accroissement rapide (1,7 % par an en 2000, 1,6 % depuis 2005). Sa population pourrait atteindre 1,75 milliard avant le milieu du siècle (PRB, 2007). Quelle que soit la prudence qui doit nous guider dans l'interprétation des projections démographiques, on peut affirmer avec certitude que l'Asie méridionale sera alors le foyer le plus peuplé de la planète.

Les foyers secondaires

Il existe plusieurs foyers secondaires : le foyer nord-américain et trois foyers de peuplement apparus plus récemment [44]. Le foyer nord-américain compte plus de cent millions d'habitants. Il forme un triangle centré sur le bassin houiller, d'une richesse exceptionnelle, qui est à l'origine du développement industriel de ce continent. L'arête nordique comprend les basses terres du Saint-Laurent, qui réunissent d'excellentes conditions naturelles (topographie de plaine, climat relativement tempéré, sols favorables à l'agriculture, voie navigable) et le pôle

industriel des Grands Lacs jusqu'à la région urbaine de Chicago. L'arête atlantique correspond aux 13 colonies britanniques fondatrices des États-Unis actuels, jusqu'à la **conurbation** Boston-Washington (« Boswash »). La troisième arête, de Boswash aux Grands Lacs, délimite le sud-est des États-Unis.

Conurbation – Série de villes formant un tissu urbain continu.

[44] Des foyers de peuplement apparus plus récemment

Foyers	Extension	Population	Caractéristiques
Golfe de Guinée	Ouest de l'Afrique	309 millions	<ul style="list-style-type: none"> • Fortes concentrations qui se démarquent sur un continent vide. • Elles s'expliquent par des conditions naturelles favorables (relief, climat, sol), la position au débouché de cours d'eau navigables, l'emplacement stratégique maritime et le passé colonial, qui privilégiait l'aménagement des rivages atlantiques.
Côte Est de l'Amérique du Sud	De Rio de Janeiro à Buenos Aires.	Environ 150 millions	
Île de Java		134 millions	<ul style="list-style-type: none"> • Île la plus densément peuplée du monde. • La densité s'explique par les sols volcaniques fertiles (une soixantaine de volcans, dont presque le tiers sont actifs), et par une société traditionnelle centrée sur la maîtrise de l'eau, comme ailleurs en Asie.

Les foyers tertiaires

En dehors des sept grands foyers énumérés dans les sections précédentes, plusieurs autres régions se caractérisent par une population importante et une densité élevée :

- La vallée du Nil, en Égypte, et le Croissant fertile de l'ancienne Mésopotamie (vallées du Tigre et de l'Euphrate) sont aussi considérés comme des berceaux de l'humanité, où se seraient sédentarisées les premières civilisations agricoles.
- En Californie, où sont apparus de nouveaux pôles économiques et technologiques, des concentrations remarquables se sont développées. Durant les années 1980, on y a vu naître le phénomène des *exurbs* (banlieues non rattachées à une ville). Ces lotissements, la plupart du temps situés en plein désert, répondaient au besoin de maisons disponibles à un coût abordable.
- La zone des Caraïbes fait maintenant partie des concentrations humaines les plus importantes, en raison d'un accroissement naturel élevé.
- Le Mexique, centré autour de Mexico, la seconde plus grande ville du monde, constitue un foyer dont la croissance rapide s'explique par l'accroissement naturel de la population, l'exode rural et l'immigration provenant d'autres pays d'Amérique latine. La population tend toutefois à plafonner en raison des nuisances urbaines, notamment la pollution.
- En Afrique, les grandes agglomérations telles que Lagos ou Abidjan se développent à un rythme accéléré, surtout parce qu'un petit nombre de villes monopolisent les emplois et les services qui attirent les masses rurales de toute la région.

2.1.3 Les plus grands centres urbains

Des centres urbains majeurs, dispersés sur tous les continents, échappant donc à la classification que nous venons de présenter, forment à certains endroits (comme sur les côtes de l'Asie ou dans les régions les plus industrialisées d'Europe et d'Amérique du Nord) de gigantesques conurbations, ou bien concentrent en un seul point du territoire national une proportion importante des habitants d'un pays. Ils constituent donc eux-mêmes des foyers de

population à l'intérieur des grands bassins régionaux [45].

[45] Les plus grandes villes du monde

Carte

Google. «Carte des plus grandes villes du monde», *PopulationData.net*, 2013, [En ligne], <http://www.populationdata.net/indexcarte.php?option=palmares&lid=4&nom=grandes-villes&mid=2412&nomcarte=monde-carte-grandes-villes> (Page consultée le 26 juin 2013)

En 1900, la liste des plus grandes villes du monde ne faisait apparaître que les grandes capitales européennes et quelques villes industrielles britanniques et nord-américaines, ainsi que Tokyo, Pékin et Calcutta pour les autres continents. La plus peuplée de toutes, Londres, comptait 6,4 millions d'habitants. Aucune ville africaine n'y figurait (Knafo, 1984). Actuellement, c'est en Afrique subsaharienne et en Asie que la croissance urbaine est la plus rapide, avec un doublement prévu entre 2000 et 2030. À cette date, plus des deux tiers des humains vivront en ville et les villes du monde en développement abriteront 81 % des citoyens de la planète [46][47][48][49].

[46] La population des plus grandes aires urbaines en 2011

Les aires urbaines englobent, outre la ville centre, les banlieues et extensions diverses de la ville. Les chiffres sont exprimés en millions d'habitants et arrondis à la dizaine de milliers la plus proche. Seules les villes d'au moins 10 millions d'habitants figurent sur cette liste.

1 – Tokyo	37,73	11 – Shanghai	17,78	21 – Lagos	12,52
2 – New York	25,93	12 – Osaka/Kyoto/Kobé	17,41	22 – Karachi	12,46
3 – Mexico	23,29	13 – Le Caire	16,24	23 – Londres	12,45
4 – Séoul	22,69	14 – Kolkata (Calcutta)	15,41	24 – Beijing	12,23
5 – Mumbai	21,35	15 – Moscou	14,84	25 – Rio de J.	12,14
6 – São Paulo	20,85	16 – Istanbul	14,35	26 – Paris	11,84
7 – Manille	19,89	17 – Buenos Aires	14,24	27 – Chicago	11,54
8 – Delhi	18,64	18 – Dacca	13,24	28 – Ruhr	11,32
9 – Djakarta	18,59	19 – Gauteng	13,08	29 – Bagdad	10,63
10 – Los Angeles	18,58	20 – Téhéran	12,66	30 – Bangkok	10,61

Source : POPULATIONDATA.NET. « Palmares - Les plus grandes villes du monde », 2010, [en ligne], www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=4&nom=grandes-villes (page consultée le 20 janvier 2011).

[47] Tokyo – Vue générale

Tokyo, la plus grande ville du monde, a une population supérieure à celle du Canada.

1 - View from the Tokyo city government building, alas on a hazy night.

2 - Shinjuku, the business center of Tokyo. That's the Tokyo Metro building on the left with the twin towers.

Photos

«Tokyo-above», Brad Templeton's photography, 2010, [En ligne], <http://pic.templetons.com/brad/photo/japan/tokyo-above/> (page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[48] La répartition de la croissance urbaine

Graphique

États-Unis. Population Reference Bureau (PRB). « L'urbanisation s'est fortement accrue depuis les années 70 », *Fiche de données sur la population mondiale 2007*, [en ligne], www.prb.org/pdf07/wpds07_fr.pdf (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

[49] La population des centres urbains, par région, 1950-2030

Graphique

UNFPA. « Fig. 3. Population des centres urbains au milieu de l'année, par région, 1950-2030 », chapitre 1 « Les promesses de la croissance urbaine », *État de la population mondiale, 2007*, [en ligne], www.unfpa.org/swp/2007/french/chapter_1/figure3.html (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

À terme, l'urbanisation devrait contribuer à la baisse globale de la fécondité et même à limiter la dégradation de l'environnement en offrant un exutoire aux excédents de population rurale des pays pauvres (Rossi, 2002). Dans les pays les plus avancés, les progrès des transports et télécommunications incitent les activités urbaines à essaimer sur l'ensemble du territoire (phénomène d'exurbanisation), mais ce modèle n'est pas le plus répandu dans le monde. La réalité d'aujourd'hui, pour un nombre croissant d'humains, c'est la ville, et même la très grande ville, avec les problèmes que pose la concentration de millions de personnes dans un même lieu.

[Sous la loupe... Les grands centres urbains : le prix de la croissance, p. 43]

2.2 Les mouvements migratoires

Les populations humaines se sont toujours déplacées : recherche de territoires productifs ou de meilleures conditions de vie, invasions ou fuite devant un péril, colonisation... Nos connaissances sont très incomplètes concernant les mouvements qui ont eu lieu dans un passé lointain, mais nous avons une bonne image des migrations – et de leurs conséquences – à partir des temps modernes.

Du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle, de nombreux Européens sont partis coloniser et peupler les Amériques, tandis que la traite des esclaves y déportait des millions d'Africains [50]. Au XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, les Européens fuyant la misère ont alimenté une migration massive vers les pays dits « neufs », soit principalement le Canada, les États-Unis et l'Australie [51]. Le XX^e siècle a été marqué par l'importance des migrations forcées à la suite des guerres et des cataclysmes de tout ordre, comme en témoigne la création, par les Nations Unies, du Haut commissariat pour les réfugiés, et le début du XXI^e siècle n'échappe pas à cette réalité. D'autres causes de mobilité, de nouveaux pôles d'attraction et l'évolution des comportements contribuent à diversifier le portrait des déplacements actuels à la surface du globe [52]. On constate par la même occasion que dans un monde plus contrôlé, il n'est pas toujours facile de changer d'habitat ou de faire une place à de nouveaux occupants.

[50] Les principales migrations, des grandes découvertes à la fin du XVIII^e siècle

Carte et dossier

Daniel Dalet et Gildas Simon. « Migrants et migrations du monde », *Documentation photographique* n° 8063, 2008, dans HISTGEOGRAPHIE.COM, Histoire, chapitre 1 – La place des Européens dans le peuplement de la Terre (Antiquité-XIX^e siècle), [En ligne] http://www.histgeographie.com/les_europeens_dans_le_peuplement_de_la_terre.ws (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[51] Les principaux flux migratoires, de 1830 à 1914

Carte
Ibid

[52] Les principaux flux migratoires, en 2008

Carte

Gildas Simon. « Le système migratoire mondial », Migrants et migrations du monde, Cartes, *La documentation photographique* n° 8063 in *La Documentation française*, 1^{er} juillet 2008, [En ligne], <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes/migrations/c001016-le-systeme-migratoire-mondial> (page consultée le 1^{er} juillet 2013)

2.2.1 Les types de migrations

Tant sous le rapport de l'extension dans l'espace que sous celui de la durée, il existe de multiples formes de migrations, dont l'importance varie avec les époques et les régions concernées [53]. Nous en examinerons quelques-unes, en gardant à l'esprit que la mobilité des populations se traduit par de nouvelles formes d'occupation des territoires, de nouveaux contacts humains, de nouvelles façons de penser et d'agir, particulièrement dans les pays pour lesquels l'immigration représente un complément nécessaire au renouvellement de la population, comme le Canada, et dans les villes où les migrants tendent à se concentrer. Les années à venir nous placeront aussi devant la réalité des **réfugiés climatiques**.

Réfugié climatique – Les réfugiés climatiques (une catégorie en voie de définition par l'ONU) représentent une partie de la catégorie plus large des migrants environnementaux (ou migrants écologiques). Le terme « écoréfugiés » a également été proposé.

[53] Les principaux types de migrations et les tendances actuelles

PRINCIPAUX TYPES DE MIGRATIONS				TENDANCES ÉVOLUTIVES ACTUELLES
SELON L'AMPLEUR		SELON LA DURÉE		
Transferts de populations	À la suite de... <ul style="list-style-type: none"> • Invasions • Conquêtes • Déplacements autoritaires de travailleurs • Guerres et conflits politiques • Dissolution des empires coloniaux 	Migrations temporaires	de travail <ul style="list-style-type: none"> • de pointe • saisonnières • à terme (temporaires) • pendulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs plus spécialisés (sélection plus rigoureuse) • Accroissement du nombre de réfugiés • Augmentation de l'immigration illégale • Augmentation des migrations de loisir et au titre de la coopération • Les nouvelles puissances régionales prennent le relais des pays industrialisés comme pôles d'immigration
			de loisirs <ul style="list-style-type: none"> • fins de semaines • vacances 	
Migrations intérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Nomadisme • Transhumance • Exode rural • Exode urbain et rurbanisation • Délocalisation des entreprises industrielles 	Grandes migrations définitives	<ul style="list-style-type: none"> • Drainage des cerveaux • Réfugiés • Migrations intercontinentales de travailleurs 	

Les migrations internationales ont connu leur apogée avant 1914. Par la suite, les guerres, la crise économique de 1929, le chômage, l'évolution du travail ont amené les pays « neufs » à fermer leurs frontières à une immigration massive. Il s'agissait surtout de travailleurs non spécialisés, pour lesquels les débouchés n'ont cessé de diminuer. Les pays actuellement **pionniers** ont leur propre main-d'œuvre locale ou préfèrent recourir ponctuellement à des migrants temporaires : les pays du golfe Persique, par exemple. Quant aux pays où les travaux exigent de fortes qualifications, ils refusent la main-d'œuvre non spécialisée, bien que le déclin de leur accroissement naturel les incite à augmenter leurs quotas d'immigration. Par ailleurs, le nombre élevé de **personnes déplacées** [54] et de migrants illégaux crée une pression importante. Plusieurs pays (les Etats-Unis et les membres de l'Union européenne, entre autres) adoptent des politiques de plus en plus restrictives, qui obligent à redéfinir l'équilibre entre souveraineté nationale et respect des droits humains, notamment le droit d'asile (*voir la section 2.2.2*).

Exode urbain – Migration des habitants hors des villes.

Pionnier – Se dit d'un pays ou d'une zone dont la mise en exploitation s'amorce, ou qui est le premier à réaliser un projet particulier.

Personne déplacée – Un réfugié est une personne qui a quitté un pays, sa vie ou sa liberté y étant menacée en raison de guerres, violences ou cataclysmes, et qui a trouvé refuge dans un pays tiers. On distingue cette catégorie de celle des déplacés internes (à l'intérieur du même pays). Ces derniers ne bénéficient pas d'un statut juridique particulier.

[54] Les populations déplacées

Carte interactive et tableau

Jean-Hermann Guay, dir. «Niveau du nombre de personnes déplacées en pourcentage de la population - 2012», *Perspective Monde*, École de politique appliquée, Université de Sherbrooke, 1^{er} juillet 2013, [En ligne], <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/0/2012/fr/17/carte/SECU.GPI.REFU/x.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Un dossier à consulter

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). *Les réfugiés dans le monde – En quête de solidarité*, 2012, 67 p., [En ligne], <http://www.unhcr.fr/4fc7257d9.pdf> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Le profil des migrants actuels dénote une évolution par rapport à celui des époques antérieures : leur âge moyen, leur niveau social et leur formation ont augmenté (sauf en ce qui concerne les réfugiés acceptés pour des motifs humanitaires, car ils échappent aux critères de sélection ; chaque pays établit cependant des quotas limités d'accueil). Ces caractéristiques reflètent les besoins des pays d'accueil, qui privilégient le personnel de gestion et de recherche, les spécialistes compétents, les investisseurs. La proportion de femmes a d'ailleurs augmenté, parmi les travailleurs migrants, à mesure que les emplois disponibles se déplaçaient du secteur minier et de l'industrie lourde vers le secteur tertiaire. Considérons deux exemples de cette évolution.

- L'afflux des Chinois de Taïwan, de Hong Kong et, plus récemment, de la République populaire de Chine au Canada. Particulièrement concentrés dans la région de Vancouver et majoritairement issus du milieu des affaires, ils ont profondément marqué cette ville (surnommée depuis *Hongcouver*) de leur présence.
- Le drainage des cerveaux pratiqué par les pays les plus riches, corollaire de l'exode des cerveaux qui affecte les pays moins développés. Les pays pauvres ne parviennent à retenir qu'un faible pourcentage de leurs diplômés (un sur cinq pour Haïti) (Banque mondiale, 2011). On imagine facilement les conséquences désastreuses d'une telle pratique sur les pays de départ qui ont formé cette main-d'œuvre, sans compter l'exploitation dont sont parfois victimes les travailleurs. Mais d'autres pays plus avancés sur la voie du développement, comme les Philippines, y voient plutôt une forme d'investissement. Les Philippines forment de nombreuses infirmières prêtes à travailler dans les pays industrialisés, où sévit une pénurie de personnel médical. Celles-ci enverront de l'argent à leurs proches restés au pays et, si elles reviennent, ramèneront avec elles le savoir-faire acquis.

Il n'est pas toujours facile d'évaluer le volume exact des migrations. Les demandes de visas et formalités de passage aux frontières, les inscriptions à l'état civil, les recensements, les services sociaux, les registres des entreprises de déménagement, les transactions par cartes de crédit et plusieurs autres indicateurs permettent d'en suivre l'évolution, mais une marge d'incertitude demeure, du moins en ce qui concerne l'émigration. En outre, les méthodes d'évaluation diffèrent souvent d'un pays à l'autre. On peut tout de même estimer que les mouvements actuels correspondent surtout à une redistribution régionale des populations ou à l'extension de zones pionnières intérieures (c'est le cas du Brésil).

2.2.2 Les effets des migrations

Les mouvements de population ont de grandes répercussions économiques, culturelles et démographiques sur les pays de départ et sur les pays d'accueil [55]. Des liens se créent, des affrontements peuvent se produire, les connaissances se diffusent, les modes de vie et les mentalités changent, même les caractéristiques physiques des groupes humains évoluent par les unions interethniques. Sur les territoires, ces flux impriment leur marque originale, souvent durable, créant des paysages culturels où se lisent tantôt le passage successif, tantôt la présence simultanée des différentes ethnies. Au Québec, par exemple, les Haïtiens ont implanté des communautés dynamiques, notamment dans la région métropolitaine de Montréal.

[55] Les effets des migrations

SUR LES RÉGIONS DE DÉPART	SUR LES RÉGIONS D'ACCUEIL
AVANTAGES	
Possibilité de... <ul style="list-style-type: none"> • diminution du chômage; • meilleure répartition des terres; • élévation du niveau de vie (argent envoyé par les émigrés); • transferts de technologie grâce aux immigrants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rajeunissement de la population • Économies réalisées sur la formation de main-d'œuvre <ul style="list-style-type: none"> { - capitaux { - expertise / pratiques culturelles différentes { - nouveaux axes d'échanges • Aide de la part des coopérants
INCONVÉNIENTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Départ des candidats les plus dynamiques • Vieillesse accélérée de la population • Déclin ou abandon de certaines régions • Dans les villes nord-américaines : dépérissement du centre (effet « trou de beigne ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts d'adaptation / pourcentage d'échecs • Les critères de sélection ne sont pas toujours applicables (réfugiés, immigrants clandestins...) • Réactions de rejet, rupture de l'équilibre social et culturel • Bouleversement des valeurs (tourisme) • Problème de contrôle du terrorisme • Difficultés liées à l'absorption d'un surplus important de population : <ul style="list-style-type: none"> - Risques de propagation des maladies - Pression sur... / l'environnement <li style="padding-left: 40px;">\ les équipements - Violence - Urbanisation sauvage / Bidonvilles <li style="padding-left: 40px;">\ Déséquilibre entre régions

Les migrations ne se limitent pas aux déplacements liés au travail ou à la recherche d'une plus grande sécurité. On parle aujourd'hui de véritables « migrations de loisir », polarisées sur les destinations soleil (un flux qui se distingue de la plupart des migrations économiques par son orientation du Nord vers le Sud) et les destinations offrant un riche éventail de sites naturels et culturels. L'ampleur de ces flux [56] reflète l'élévation du niveau de vie des classes moyennes. Ils ont une incidence économique et culturelle importante sur les régions où se concentre le tourisme, comme les îles des Antilles, que visitent de nombreux Québécois.

[56] Les flux touristiques dans le monde

Carte

«Le tourisme international», Web pédagogique, 2008, [En ligne], <http://lewebpédagogique.com/reussirengh/files/2008/01/carte-tourisme-international.jpg> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Parmi les formes relativement nouvelles de courants migratoires, il faut souligner la plus grande mobilité qui résulte de l'abolition des barrières traditionnelles dans les zones de libre-échange, alors que le contrôle de la criminalité et du terrorisme, l'immigration illégale et le resserrement du droit d'asile pour les réfugiés constituent des préoccupations internationales importantes. Mais les règles ne sont pas toujours claires ni le consensus bien établi entre les États concernés, ce qu'illustre l'espace Schengen, en Europe [57]. Il s'agit d'un espace où les barrières douanières ont disparu entre les pays membres, de manière à permettre la libre circulation des personnes. Ces barrières ont toutefois été renforcées entre l'espace Schengen et les pays extérieurs, et des mesures supplémentaires de contrôle peuvent être mises en place si la situation le justifie. En 2011, l'arrivée massive de réfugiés en Italie à la suite des événements du « printemps arabe » a occasionné des frictions entre les pays de l'espace Schengen,

certaines s'opposant à ce que les nombreux migrants acceptés unilatéralement par l'Italie circulent ensuite librement dans leur espace national.

Printemps arabe – Révoltes populaires contre les régimes autoritaires du monde arabe, survenues à partir de décembre 2010.

[57] L'espace Schengen, 2011

Carte

Olivier Clochard et Philippe Rekacewicz. «L'avancée des frontières européennes», *Le Monde diplomatique*, juin 2010, [En ligne], <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/externalisation3> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les migrations clandestines, ou illégales, méritent une mention particulière, car le phénomène prend de l'ampleur et pose des problèmes éthiques et juridiques inédits. Certaines zones maritimes d'Asie et du Moyen-Orient sont infestées de pirates qui s'attaquent aux bateaux marchands, ainsi qu'aux bateaux susceptibles de transporter des réfugiés, certains ayant avec eux tous les biens qu'ils ont réussi à conserver. De nombreux Maghrébins, Africains, Kurdes, Turcs et un nombre croissant de ressortissants d'Asie du Sud parviennent en Europe s'ils n'ont pas perdu la vie en cours de route, bien souvent à cause du naufrage d'embarcations surchargées. D'autres se dirigent vers le Canada et les États-Unis. Ils y deviennent des sans-papiers et des travailleurs exploités après avoir fait la fortune de divers rackets de **passeurs**. Le verrouillage des frontières par les pays de destination évoque d'une certaine façon le **limes** romain censé contenir la poussée germanique avant la chute de Rome, ainsi que les murs construits par les minorités riches des villes du monde en développement pour tenir les pauvres à l'écart. Aucune de ces deux images ne correspond à celle que veulent projeter des pays qui ont vu naître la démocratie et les idéaux de liberté, d'égalité et de progrès social. De plus, la fermeture des frontières aux personnes compromet le développement de partenariats économiques avec les pays dont proviennent les migrants. Enfin, la loi du silence qui caractérise la clandestinité favorise la misère, le trafic humain et la propagation de maladies, particulièrement dans les grandes villes où se développent de véritables **ghettos**.

Passeur – Personne qui fait passer une frontière clandestinement.

Limes – Frontière fortifiée, dans l'Empire romain, marquant la *limite* avec le monde germanique (barbares).

Ghetto – Lieu où une minorité se referme sur elle-même en s'isolant des autres groupes.

[Sous la loupe... L'immigration illégale mexicaine aux Etats-Unis, p. 47]

2.3 Les caractéristiques culturelles

Assister à un événement sportif ou culturel, voyager dans le métro, flâner dans la foule, voyager : autant d'occasions de constater la diversité humaine, et les grandes villes constituent le lieu par excellence de la mixité. Cependant, malgré un certain nombre de métissages, les cultures se juxtaposent souvent plus qu'elles ne se mêlent. Leurs relations s'inscrivent dans les paysages.

Qu'elle soit fondée sur des caractéristiques physiques, comme dans le cas du racisme, ou culturelles, la **discrimination** s'exerce dans le partage de l'espace et se traduit par exemple par l'existence de ghettos ou l'attribution de zones exclusives à un type précis de population. On peut penser ici à l'apartheid sud-africain qui s'est appliqué jusqu'en 1991 (*Le Devoir*, 2010), à la **ségrégation** pratiquée aux États-Unis jusque dans les années 1950 (*Thucydide*, s.d.), aux réserves amérindiennes. Sous une forme moins radicale, la diversification des espaces en fonction des caractères culturels porte l'empreinte de la langue, de la religion et de quelques autres caractéristiques. Mais les espaces influencent, eux aussi, l'évolution des cultures. De cette influence réciproque

résultent des sites chargés d'une très forte signification.

Discrimination – Différence dans le traitement accordé à un individu ou à un groupe par rapport aux autres (par exemple entre deux candidats également qualifiés pour un emploi).

Ségrégation – Séparation physique entre groupes ou individus.

2.3.1 Les langues

Il est probable que les principales langues [58] se sont différenciées et diversifiées à partir d'un petit nombre de foyers d'origine, grâce aux rencontres et aux échanges. La langue est en effet une réalité vivante qui doit nommer les éléments du milieu naturel, s'adapter au changement des mœurs, à la création de nouveaux objets, à des contacts humains en évolution. Les collectivités les moins ouvertes ont d'ailleurs des formes de langage qui ne sont comprises qu'à l'échelle régionale (les dialectes) ou même locale.

[58] Les principales langues parlées dans le monde

Carte

Mme Merlin. « Languages of the World », Le pouvoir des mots p. 14-25, correction des questions *Cours de français des cinquième S du collège Jean-Moulin*, Le Portel, 20 septembre 2007, [En ligne] <http://coursdefrancais5.canalblog.com/archives/2007/09/20/6277236.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les dix langues les plus parlées dans le monde actuel sont le chinois mandarin*, l'anglais*, l'espagnol*, l'hindi, le français*, le russe*, le malais-indonésien, l'arabe*, le portugais et le bengali. Six d'entre elles (*) sont les langues de travail de l'ONU (ONU, 2010). Toutefois, ce n'est pas le nombre de locuteurs qui assure le statut international d'une langue, mais plutôt sa dispersion géographique et la puissance des pays qui l'utilisent. Certaines communautés éparpillées à travers le monde parviennent d'ailleurs à maintenir leur cohésion grâce à une langue commune. C'est le rôle qu'a joué le yiddish pour la **diaspora** juive.

Diaspora – Ce terme désigne à la fois la dispersion d'une population au-delà des limites nationales et les communautés formées à l'étranger par les expatriés qui ont conservé des liens avec leur culture d'origine.

La répartition des phénomènes linguistiques dans l'espace délimite des zones où, en dépit de particularités régionales, se lit une certaine homogénéité. Ce sont les aires linguistiques [59]. Cependant, aucune carte ne restitue fidèlement la réalité, car certaines langues transcendent les frontières et se superposent aux autres langues (comme l'anglais actuellement), tandis que plusieurs langues coexistent parfois à l'intérieur d'un même espace national ou régional. Des situations complexes peuvent résulter de ce dernier cas. Il sera éventuellement difficile, par exemple, de faire coïncider la répartition des langues et les divisions administratives. Des pays multilingues, notamment en Afrique subsaharienne, ont été obligés d'adopter une langue extérieure commune, plus souvent qu'autrement la langue de leur ancien colonisateur, pour éviter de créer des tensions en imposant la langue d'une région particulière comme langue nationale. Certains conflits ont leur origine dans la question linguistique, comme dans le cas de la Belgique.

[Sous la loupe... Une aire linguistique : le français, p. 50]

[59] Une aire linguistique : la Francophonie (2011)

On recense 200 millions de locuteurs de français dans le monde.

Carte

« Carte du monde représentant les pays où la langue française est utilisée », Tous les territoires français, *TtFR / British Territories*, 2010, [En ligne], <http://www.world-territories.com/ttfr/dossiers.php?dossier=francophonie> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

2.3.2 Les religions

Les principes religieux ne sont pas étrangers à la façon dont les humains aménagent leur espace, car la religion constitue un élément d'identification très puissant. Elle englobe des dogmes (croyances) et des pratiques marquant à peu près tous les domaines de la vie. Plusieurs religions ont mis leur dynamisme au service de grandes expéditions et conquêtes territoriales (le christianisme, l'islam). Aujourd'hui, leur influence passe davantage par l'assistance au développement économique et les rapports de force dans la sphère politique.

On peut vérifier l'influence de la religion sur l'organisation et la mise en valeur des territoires. Ainsi, les fondateurs des États-Unis étaient-ils persuadés d'accomplir une mission divine en colonisant ce qu'ils voyaient comme une nouvelle Terre promise. Les autochtones vivaient dans le respect de la Terre mère tandis que les colons européens, forts du commandement biblique « Soumettez la Terre », défrichaient les forêts ou exploitaient des mines : deux visions opposées de ce qu'il convenait de faire du même espace. Cette opposition se ranime, par exemple, à l'occasion de la construction de barrages hydroélectriques et autres grands projets de développement.

Même si nous n'en sommes pas conscients, même si nous ne pratiquons aucune religion, nous vivons dans un environnement très marqué par les traditions religieuses. Les paysages les enregistrent et, comme un livre ouvert, nous invitent à les décoder. Les arts, notamment, ont puisé dans la religion une grande partie de leur inspiration et le tourisme mise beaucoup sur l'attrait de ce patrimoine culturel, ainsi que sur celui des lieux de pèlerinage. Les édifices tels que les temples ou les églises, constituent des points de repère structurant l'espace, comme le manifeste souvent la convergence des routes [60]. Au Québec, de nombreux hôpitaux, écoles et noms de lieux témoignent de cette persistance.

[60] La cathédrale de Chartres (France)

Dans l'Occident chrétien, le paysage urbain s'est structuré autour des églises, qui constituaient le centre de la vie sociale et des points de repère visibles de loin.

Photo

«Photo aérienne de Chartres (28 000) – La cathédrale», photo n° 2, *L'Europe vue du ciel*, juillet 2009, [En ligne], <http://www.leuropevueciel.com/consultation.php?site=5779#U100490> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les mentalités religieuses, même lorsqu'il ne s'agit plus que de survivances, ont forgé les cultures. Elles imprègnent tous les aspects du quotidien, teignent les comportements économiques (les banques islamiques, par exemple, pratiquent le prêt sans intérêt), influencent fortement la vie politique, comme c'est notamment le cas au Moyen-Orient. Il est difficile de concilier dans un même espace géographique des modes de vie commandés par une vision différente du monde. C'est ce que tentent les politiques de **multiculturalisme** ou les « **accommodements raisonnables** » de l'**interculturalité** (Bouchard-Taylor, 2008).

Multiculturalisme – Respect de la diversité dans une perspective politique d'égalité des droits.

Accommodement raisonnable – Exception accordée à certains individus risquant d'être pénalisés par l'application d'une norme à portée universelle.

Interculturalité – Respect des différences, tout en favorisant la formation d'une identité commune.

Comme dans le cas des aires linguistiques, la carte des aires religieuses [61] rend difficilement compte de toute la richesse de cette réalité. De **nouveaux mouvements religieux** ou **sectes** sont apparus, des métissages se sont opérés, les déplacements font coexister des formes religieuses différentes dans le même espace. Il arrive aussi qu'un même individu affiche plus d'une appartenance religieuse. On peut tout de même cerner l'extension des sept principales religions selon le nombre de leurs adeptes [62] et l'étendue géographique de leur rayonnement.

Nouveaux mouvements religieux – Ensemble des nouveaux groupes spirituels qui se sont créés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Kropveld, 2003).

Secte – Du latin *secare* (couper). Groupe constitué en marge d'une religion principale ou en opposition avec elle. On préfère aujourd'hui la désignation «nouvelles religiosités» ou «spiritualités nouvelles».

[Sous la loupe... Israël : le choc des monothéismes, p. 57]

[61] Les principales religions (2012)

Cartes

« Cartes des religions du monde », dans KT42 – St-Vincent-en-Lignon, 28 février 2013, [En ligne] <http://catechisme.eklablog.com/cartes-des-religions-du-monde-a3731379> (page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[62] Les religions les plus influentes dans le monde

CHRÉTIENS 2,3 milliards	Catholiques romains Protestants Catholiques orthodoxes Autres	1,200 milliard 430 millions 230 millions 470 millions
MUSULMANS 1,6 milliard	Sunnites Chiites Autres	1,100 milliard 300 millions 200 millions
HINDOUISTES		950 millions
BOUDDHISTES		470 millions
ADEPTES DES RELIGIONS CHINOISES	Dont : confucianistes, taoïstes et shintoïstes (relevant davantage des philosophies orientales que de religions proprement dites).	460 millions
ANIMISTES ET ADEPTES D'AUTRES RELIGIONS TRADITIONNELLES		270 millions
SIKHS		25 millions
JUIFS		15 millions
ADEPTES DES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX (NMR)		100 millions

Ces données (en millions, chiffres arrondis) représentent les valeurs moyennes résultant de la compilation de plusieurs sources, notamment Chartsbin (2011) et Gordon Conwell Theological Seminary (2011).

2.3.3 Les cultures

Les aires religieuses et linguistiques ne suffisent pas à circonscrire la réalité des peuples, car la culture est un concept plus large que ces deux seuls éléments.

Carl Ortwin Sauer, professeur de géographie à Berkeley, a introduit la notion de paysage culturel, définissant celui-ci comme l'ensemble des éléments ajoutés au paysage physique par les activités humaines (Sauer, 1925). Sauer insiste sur le fait que ces superpositions constituent l'aboutissement de processus culturels à l'œuvre sur de longues périodes, résultat de l'influence des occupants successifs d'un territoire – occupants qui n'appartenaient pas nécessairement à une même culture. Un paysage n'est donc pas seulement un lieu, c'est un livre d'histoire, une personnalité, une réalité en évolution. John Brinckerhoff Jackson, un autre Américain, a précisé le concept de paysage culturel et souligné son caractère durable. Il le définit comme un ensemble d'espaces créés ou modifiés par une collectivité humaine, base de ses activités et cadre de sa vie (Jackson, 1984). Le paysage culturel se compose

donc d'immeubles, de routes, de champs et de beaucoup d'autres éléments concrets, mais aussi d'une «couleur locale», englobant des composantes telles que l'ambiance, les sons et les odeurs, qu'il est difficile de définir et impossible de cartographier [63].

[63] Un marché à Phnom Penh (Cambodge)

La couleur locale, une composante de la culture, ne peut être représentée sur la carte.

Photo

Torrione, Stefano. «Cambodia, Phnom Penh, central market», photo n° 42-28256776, *Corbis Images*, s.d., [En ligne], <http://www.corbisimages.com/stock-photo/rights-managed/42-28256776/cambodia-phnom-penh-central-market> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

L'empreinte de l'homme sur son environnement révèle les priorités, les goûts, les techniques d'une société, tout cela faisant partie de sa culture. Par exemple, l'Afrique du Nord, malgré des dispositions naturelles favorables, n'a pas développé de vignobles entre la conquête arabe et la colonisation européenne, l'islam interdisant la consommation du vin. L'interdiction du porc a pour sa part entraîné l'élevage d'autres animaux (moutons et chèvres, notamment) qui contribuent à fragiliser la couverture végétale dans les régions semi-arides. Une organisation du territoire selon le principe des rangs, dont on peut encore lire la trame jusque dans le paysage urbain, caractérise le Canada français [64][65]. Les marqueurs culturels sont bien sûr particulièrement denses et diversifiés dans les grandes villes, où les quartiers ethniques juxtaposent et superposent quantité de traits spécifiques à leurs cultures, ce qui se traduit par des différences visuelles, sonores et olfactives dont les visiteurs apprécient le pittoresque.

[64] L'organisation du territoire rural au Québec

Maurice Saint-Yves. «Organisation progressive du territoire : le Québec», *Atlas de géographie historique du Canada*, première édition, Boucherville, Les éditions françaises, 1982, p. 57.

Carte non disponible. Remplacée par :

Photo

Europa Technologies. « Pourquoi c'est tout en longueur au Québec ? », *Tout sur Google Earth*, 2006, [En ligne], <http://www.tout-sur-google-earth.com/t1217-pourquoi-c-est-tout-en-longueur-au-quebec> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[65] La seigneurie (modèle théorique)

Carte

Benoît Grenier. « Régime seigneurial au Québec », Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française », 2007, [En ligne] http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-404/R%C3%A9gime_seigneurial_au_Qu%C3%A9bec_.html (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La culture s'inscrit également dans les paysages par la **toponymie**. Parce qu'elle permet de nommer les lieux qui caractérisent l'histoire d'une société ou les paysages d'un territoire, celle-ci représente la mémoire collective d'une nation. En conséquence, des règles précises régissent l'attribution des noms de lieux, du moins au Canada. « Nommer, c'est identifier, définir, caractériser. [...] La consignation des faits de la nature et de l'homme qui entoure la dénomination des lieux constitue une tâche essentielle dans l'agenda des peuples conscients de leur identité. » (Dorion, 1994).

Toponymie – Ensemble des noms de lieux, et leur étude.

2.3.4 Les contacts culturels et le partage des espaces

En droit international, la notion de peuple est souvent liée au concept de **souveraineté** sur un territoire. Par exemple, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme a souligné le respect accordé à l'environnement par les **autochtones** et clairement affirmé le lien particulier qui les unit à leurs terres : « Les peuples autochtones doivent

pleinement disposer de leurs terres et territoires afin de préserver leur patrimoine culturel et spirituel et le transmettre aux générations futures, parce que la relation qu'ils entretiennent avec le territoire n'est pas seulement une question de propriété et de production. » (Madariaga Cuneo, 2005). La mise en valeur des espaces nordiques, notamment, devra tenir compte de cette réalité.

Souveraineté – Principe d'autorité suprême. Pour un État, c'est le pouvoir de prendre ses propres décisions et de les appliquer.

Autochtone – Personne originaire du pays qu'elle habite, et dont les ancêtres ont toujours habité le pays.

Les contacts entre cultures différentes sont parfois brutaux, comme cela s'est produit lors de la colonisation espagnole en Amérique latine, au XVI^e siècle. Aujourd'hui, les mouvements de population, la mondialisation des échanges et la circulation des idées entraînent plutôt des métissages culturels, dont on trouve de bons exemples dans la musique. Toutefois, en dépit de cette tendance à l'uniformisation, les cultures conservent généralement une vigueur suffisante pour marquer l'espace et l'évolution des groupes humains. Les télécommunications ont même permis à des groupes marginaux de s'affirmer davantage. C'est le cas des peuples circumpolaires [66], c'est-à-dire des peuples autochtones vivant le long du cercle polaire dans plusieurs pays, qui sont maintenant capables de communiquer et de collaborer entre eux.

[66] Les populations circumpolaires

Carte

«Régions polaires et peuples de l'Arctique», Cartes, Ressources documentation, *Jean-Louis Étienne explorateur*, [En ligne], http://jeanlouisetienne.com/ress_carte3.htm (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Le cas des États-Unis est représentatif d'un amalgame de cultures introduites par les vagues successives d'immigration et plus ou moins unifiées par un mode de vie commun, à propos duquel on a souvent utilisé le terme de *melting pot* (ou **creuset américain**). Mais on parle bien davantage, aujourd'hui, de mosaïque ethnique et culturelle que de fusion. L'existence de ghettos ethniques dans les grandes villes et de réserves indiennes, le maintien par les immigrants de plusieurs de leurs traditions culturelles, les différences dues aux origines géographiques et sociales des Étatsuniens de vieille souche le montrent bien.

Creuset américain – Creuset : récipient utilisé pour fondre des métaux dans le processus d'alliage. Par analogie, le creuset américain représenterait la fusion des populations de diverses origines en un tout national homogène.

Sur le plan régional, la composition ethnique, linguistique et religieuse n'a rien d'uniforme. Les recensements successifs font apparaître une diversification croissante du paysage linguistique et la progression rapide de l'espagnol (Johnson et Kasarda, 2010). Dans le domaine religieux, plus de la moitié de la population appartient aux religions chrétiennes et surtout au protestantisme, mais celles-ci se fragmentent en de nombreuses congrégations dont chacune est plus spécifiquement associée à une région du pays, par exemple les mormons dans l'Utah. La pratique du *switching* est d'ailleurs très répandue : un Américain peut fort bien, en déménageant dans une autre région, changer de religion afin de mieux s'intégrer à son nouvel environnement (Leclerc, 2011). Le paysage ethnique tient compte à la fois des variables culturelles et de l'origine géographique, qu'on ne distingue pas vraiment, aux États-Unis, du concept de « race ». Apparu alors que l'esclavage était encore pratiqué, ce concept aujourd'hui abandonné par la science conserve une certaine utilité dans le cadre de l'application des lois sur les droits civiques.

Bien que les différentes ethnies se soient généralement intégrées les unes aux autres au cours de l'histoire, certaines minorités forment encore des groupes très spécifiques [67]. La minorité hispanique connaît la plus forte croissance, en raison du dynamisme de sa natalité et de l'immigration, en partie clandestine, provenant d'Amérique latine.

[67] La répartition géographique de la population (page suivante)

67 A La population hispanique

Carte

Philippe Rekacewicz. « Etats-Unis : le mythe du melting pot », Visions cartographiques, Les blogs du Diplo, *Le Monde diplomatique*, 14 août 2008, [En ligne] <http://blog.mondediplo.net/2008-08-14-Etats-Unis-Le-mythe-du-melting-pot> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

67 B La population noire

Carte

Ibid.

Les unions mixtes entre partenaires d'ethnies différentes semblent entraîner un effacement progressif des barrières entre catégories (Temman, 2001), mais de nouvelles bases de différenciation prennent de l'importance. L'âge, l'activité professionnelle et le mode de vie conditionnent la formation de communautés plus ou moins fermées de personnes en tous points semblables selon les critères définis par le groupe. On peut penser, par exemple, aux *gated communities* – villages de retraités, communautés d'artistes ou quartiers réservés à une élite économique –, qui seraient au nombre d'environ 20 000 (Boret, 2011). Les tendances qui prévalent aux États-Unis se généraliseront-elles ? Les mobilités et les contacts évoluent sans cesse, créant de nouveaux métissages et de nouvelles exclusions qui superposeront leurs traces à toutes celles qui modèlent déjà les espaces habités.

Sous la loupe...

Les grands centres urbains : le prix de la croissance

Dans la foulée de la révolution industrielle, plusieurs villes européennes ont connu une croissance rapide. Il s'agissait alors des villes situées sur les bassins houillers et les gisements de fer, ou encore des villes les mieux positionnées par rapport aux voies de circulation. En Amérique du Nord, au XIX^e siècle, le phénomène des villes champignons (dont Chicago était le modèle) préfigurait le développement accéléré et généralisé de l'urbanisation. À notre époque, les villes géantes – **mégapoles** ou **mégapolos** –, ne constituent plus de rares exceptions et la majorité de la population mondiale vit maintenant en milieu urbain. Toutefois, cette évolution ne va pas sans problèmes.

Mégapole – Ville présentant un caractère de gigantisme et le plus souvent une extension désordonnée.

Mégapole – Ensemble urbain présentant non seulement un caractère de gigantisme, mais également une concentration de puissance, de capitaux et de pouvoir.

En Amérique du Nord, le niveau de vie élevé, la disponibilité de l'espace et l'absence de structures urbaines anciennes susceptibles de freiner la circulation automobile ont favorisé l'étalement des villes et de leurs banlieues sur de vastes surfaces, tandis que dans le centre-ville voué aux affaires (*Central Business District*, ou CBD) un urbanisme vertical très dense rentabilise le prix élevé du terrain à cet endroit [68]. Mais les difficultés économiques dans les villes victimes de la désindustrialisation et la quasi absence de résidents permanents au centre ont souvent amené le dépérissement des quartiers centraux. La dispersion de l'habitat rend par ailleurs difficile et coûteuse l'organisation de services collectifs comme le transport en commun. Cependant, les villes des pays industrialisés ne s'accroissent plus très rapidement.

[68] Schéma de développement de Chicago dans les années 1920

La croissance fulgurante de Chicago a inspiré les théoriciens (École de Chicago). Parmi eux, Ernest Watson Burgess a conceptualisé la croissance urbaine selon un modèle concentrique.

Schéma

Jean-Paul Rodrigue, Claude Comtois et Brian Slack. «The Burgess Urban Land Use Model», *The Geography of Transport Systems*, 2^e édition, New York, Routledge, 352 p, [En ligne], <http://people.hofstra.edu/geotrans/eng/ch6en/conc6en/burgess.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Dans les pays en développement, les villes explosent sous la double pression de l'exode rural et de la croissance interne due à la natalité. L'accroissement, qualifié à juste titre d'« explosion urbaine », s'effectue à une échelle beaucoup plus considérable que son équivalent dans les pays développés au moment de la révolution industrielle. De plus, il est alimenté par la misère des campagnes plutôt que par la prospérité de l'économie et il se focalise sur un nombre réduit de villes dans chaque pays, habituellement les anciennes capitales coloniales.

Sur les 25 plus grandes villes du monde, comptant chacune plus de 10 millions d'habitants (*voir le tableau 46 p. 31*), la proportion de celles qui sont situées dans les pays depuis longtemps industrialisés décroît régulièrement, remplacées dans le palmarès par les mégapoles des pays en développement et des pays émergents. Plusieurs de ces dernières ont une population équivalant presque à la population totale du Canada ! Or, la plus grande partie de cet accroissement a lieu dans les **bidonvilles** qui les entourent, ou dans les parties de la ville jugées impropres à la construction (fortes pentes comme à Rio de Janeiro, cimetières, voisinage d'industries dangereuses, zones inondables, etc.). Ces quartiers marginaux ne disposent pas d'eau potable, de réseau d'égouts, de logements décents. Il y règne une promiscuité qui favorise la maladie et bien souvent la criminalité. Les conflits y trouvent un terrain propice en raison de la densité de l'habitat et de la concurrence pour l'espace vital. De plus, les cataclysmes y ont les conséquences les plus meurtrières, comme cela s'est vu clairement à l'occasion du séisme qui a dévasté Port-au-Prince (Haïti) en janvier 2010. Dans plusieurs pays (par exemple, le Brésil ou Haïti), les plus nantis construisent des murs pour s'isoler des quartiers pauvres. Partout, les plus démunis dorment et meurent à même les trottoirs. En

2000, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies ciblait, parmi plusieurs autres objectifs, la nécessité d'améliorer la vie des habitants des taudis [69], dont le nombre avoisine maintenant le milliard et continue d'augmenter (ONU-Habitat, 2010) [70].

Bidonville – Quartier anarchique d'habitations précaires, situé généralement en marge d'une ville et manquant d'infrastructures telles que l'eau courante, l'électricité et les égouts.

[69] Le bidonville de Bandra à Mumbai

Dans toutes les grandes villes des pays en développement, l'habitat précaire occupe les espaces normalement inutilisables.

Photo

Catherine Karnow. «Bandra Slum», novembre 1996, *Corbis Images*, [En ligne], <http://www.corbisimages.com/stock-photo/rights-managed/KV002954/bandra-slum> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[70] La population humaine vivant dans des bidonvilles

Carte

Le Monde diplomatique, dans Bernard Saint-Louis. «Bidonvilles», *Projet L'Empreinte*, 12 février 2013, [En ligne], http://projetempreinte.com/wordpress/plus-dun-milliard/urban_bidonvilles/ (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

On pourrait croire que les problèmes urbains des pays en développement ne nous concernent guère. Cependant, les maladies qui s'y développent nous rattrapent, en raison des voyages et des échanges commerciaux. On a ainsi constaté une résurgence de la tuberculose. Les emplois qui ont assuré notre premier développement industriel s'envolent vers les bassins de main-d'œuvre à bon marché que constituent les populations pauvres des villes du monde en développement (c'est la **délocalisation** industrielle). De plus, un nombre croissant de migrants tente d'avoir accès, légalement ou non, aux pays industrialisés. Dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie, certains n'hésitent pas à courir de grands risques. Enfin, les conséquences écologiques de la surpopulation et de la pauvreté ont une portée de plus en plus universelle.

Délocalisation – Départ d'un lieu, pour une activité donnée, généralement en vue d'une relocalisation ailleurs.

À la différence du modèle urbain qui prévaut dans les pays en développement, la Chine compte sur son territoire des dizaines de grandes villes. Mais, à la différence des pays industrialisés, la croissance de ces villes s'opère le plus souvent à un rythme phénoménal, tout particulièrement sur les côtes où de vastes **zones franches** (les « zones économiques spéciales » ou ZES) concentrent l'essentiel des investissements, des échanges et de la production. La Chine, pays émergent, représente donc un champ d'étude particulièrement intéressant de la dynamique urbaine du XXI^e siècle. Ce développement rapide (pensons par exemple au quartier de Pudong, à Shanghai [71]) entraîne notamment la flambée des prix, la destruction du patrimoine ancien et souvent de graves dommages à l'environnement.

Zone franche – Enclave territoriale à l'intérieur de laquelle on peut effectuer des opérations économiques en franchise, c'est-à-dire sans les contraintes douanières, fiscales ou autres qui s'appliquent normalement dans la juridiction où la zone est située. Les entreprises d'une zone franche sont donc traitées comme si elles se situaient à l'extérieur du pays.

[71] Le quartier de Pudong, à Shanghai

Forêt d'édifices plus audacieux les uns que les autres surgie de terre dans les années 1980, illustre de façon particulièrement représentative le développement urbain de la Chine côtière.

Photos

Mathieu Bouchara. «Bund et Pudong, Shanghai», *Blog Destination Chine : voyage et expatriation*, août 2008, [En ligne], <http://voyage.destinationchine.com/200808-bund-pudong-shanghai.html> (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

L'extrême concentration humaine et la rapidité des transformations en cours posent des défis avec lesquels l'humanité n'a encore jamais été aux prises, du moins à cette échelle. Parmi les plus importants, mentionnons l'environnement dans lequel vivra la majorité de la population de la planète, le problème de la sécurité et, sans doute le plus important, l'approvisionnement en eau.

Dans les métropoles en croissance rapide des pays en développement, l'approvisionnement en eau constitue un problème majeur. À Kolkata (Calcutta), dont la population pourrait dépasser 20 millions en 2025 (Tischler, 2010), l'eau apportée par la mousson et la proximité du delta du Gange ne suffisent déjà plus aux besoins des habitants actuels. Mais la pire situation, à cet égard, est celle de Jakarta, en Indonésie, dont les terrains s'affaissent sous la pression des forages clandestins et où les eaux saumâtres venues de la mer contaminent les nappes souterraines. Dans plusieurs des plus grandes villes du monde, on réinjecte les eaux usées dans le sous-sol, au risque de contaminer les **nappes phréatiques**, pour éviter l'enfoncement des bâtiments sur les terrains rendus instables par le prélèvement des eaux souterraines. Bangkok, la capitale de la Thaïlande, devra être relocalisée : en raison de son enfoncement, elle est de plus en plus gravement inondée. La plupart des grandes agglomérations du monde étant situées près des côtes, l'évolution du climat et l'élévation du niveau des mers constituent d'ailleurs un sujet majeur de préoccupation. Plus de 400 millions de personnes habitent des zones côtières basses (COI, 2010), incluant 18 des 27 mégacités mondiales de plus de 10 millions d'habitants (UNESCO, 2009). De plus, l'urbanisation appauvrit les écosystèmes côtiers si importants pour l'avenir de la chaîne alimentaire et la santé des océans.

Nappe phréatique – Nappe d'eau souterraine.

Quant au problème de la sécurité, des villes aussi peuplées que des États constituent évidemment des cibles rêvées pour le terrorisme en plus de représenter des terrains de prédilection pour toutes les formes de violence. Une catastrophe dans une région urbaine importante, comme l'ont démontré le passage sur la Nouvelle Orléans de l'ouragan *Katrina*, en août 2005, et le séisme de janvier 2010 dans la région de Port-au-Prince (Haïti) [72], provoque le chaos et occasionne des ravages considérables, en particulier dans les pays les moins prospères. Le risque nucléaire est présent aussi. En mars 2011, le séisme suivi d'un tsunami qui a endommagé la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi, près de Tokyo, a laissé craindre le pire pour la plus grande ville du monde. Toutes ces alertes attirent l'attention sur la vulnérabilité des grandes concentrations humaines.

[72] Après le séisme de 2010 à Port-au-Prince

Après le séisme, près d'un million de personnes ont dû trouver refuge dans des campements précaires.

Photo

Logan Abassi. « Trouver refuge », UN Photo, dans *L'internaute - Actualité*, 12 février 2010, [En ligne], www.linternaute.com/actualite/monde/seisme-haiti/trouver-refuge.shtml (page consultée le 1^{er} juillet 2013).

Malgré les risques évidents, les régions urbaines demeurent tout de même de puissants pôles d'attraction. Dans les pays en développement, elles offrent des occasions uniques en matière d'emplois, de services et d'ascension sociale. Le passage à un monde à dominante urbaine, qu'il s'agisse des plus grandes métropoles (dont la sphère d'influence s'étend à l'ensemble de la planète et dites, pour cette raison « villes globales » ou *world cities*), ou des villes de taille encore modeste exige donc un encadrement, que l'on qualifie de « gouvernance urbaine ». À cette condition, les villes pourront jouer pleinement leur rôle de moteurs économiques et contribuer au progrès d'ensemble des États où elles se situent, au lieu de représenter avant tout une source de problèmes. La Chine, avec la création de zones économiques spéciales dans les villes côtières les plus importantes, a ainsi modifié toute la dynamique du développement national. Une fois la phase la plus anarchique dépassée, le concept de « villes durables » (**voir le dossier n° 6**) devrait s'élargir à l'ensemble des aires urbaines. Parmi les objectifs les plus urgents, citons :

- la réduction de l'accroissement naturel à l'intérieur des villes, car celui-ci contribue encore plus que les migrations à l'augmentation de la population ;
- la planification de l'espace, de façon à éviter un étalement excessif et à réduire **l'empreinte écologique** des villes sur le reste du territoire ;
- garantir un partage des ressources de la ville entre les différentes activités et classes sociales. Actuellement, les risques d'émeutes, la criminalité et la prévalence des maladies sont extrêmement élevés dans plusieurs villes où affluent les *squatters* et où ce sont les bidonvilles qui prennent le plus d'expansion.

Empreinte écologique – Estimation de la superficie terrestre nécessaire à la satisfaction de nos besoins. Elle mesure donc notre influence sur l'environnement et varie selon le mode de vie.

Squatter – Personne qui occupe illégalement un terrain ou un local.

La croissance urbaine ne cessera pas. Il faut donc souhaiter que les problèmes liés au gigantisme et les risques environnementaux soient finalement contrôlés et que les villes constitueront encore, dans l'avenir, les foyers de civilisation et de progrès qu'elles ont toujours été.

Sous la loupe...

L'immigration illégale mexicaine aux États-Unis

Le Mexique et les États-Unis ont une frontière commune de 3200 kilomètres [73]. Au nord, le rêve américain. Au sud, non seulement le Mexique, mais également les autres pays d'Amérique latine, pour lesquels le Mexique lui-même représente un pôle d'immigration [74].

[73] La frontière américano-mexicaine

Malgré une véritable fortification de leur frontière, les États américains ne réussissent pas à contenir l'afflux des migrants.

Carte

«Carte de la frontière Etats-Unis / Mexique». Nonjon Alain, *Espaces prépas* n° 128 (2010) dans *Diploweb.com*, 7 janvier 2011, [En ligne], <http://www.diploweb.com/IMG/jpg/EP128cartegeopolitique.jpg> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[74] À gauche, les Etats-Unis, à droite, le Mexique

Photo

Koreus.com. «Frontière Mexique / Etats-Unis», s.d., [En ligne], <http://www.koreus.com/image/32-insolite-04.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Malgré des lois très restrictives et une défense musclée de la zone frontalière [75][76], 10 à 12 millions de migrants illégaux (donc sans papiers) provenant du Mexique séjournent aux États-Unis, dont près d'un demi-million en Arizona (Héty, 2010). Une controverse oppose les partisans d'une **amnistie** en faveur de cette main-d'œuvre condamnée à la clandestinité (mais bénéfique à l'économie des États du Sud) et les partisans d'un renforcement des contrôles.

Amnistie – Acte législatif suspendant les poursuites / Grâce ou pardon.

[75] La frontière entre Columbus (Nouveau-Mexique) et Palomas

Photo

Armelle Vincent. «Frontière Etats-Unis-Mexique : une frontière pas imprenable», *RUE 89*, 27 mars 2009, [En ligne], <http://www.rue89.com/california-dreamin/2009/03/27/frontiere-etats-unis-mexique-une-forteresse-pas-imprenable> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[76] La frontière entre le Mexique et l'Arizona

Photo et article

«600 millions pour resserrer la frontière Etats-Unis-Mexique», *La Presse.ca*, International, 13 août 2010, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201008/13/01-4306329-600-millions-pour-resserrer-la-frontiere-etats-unis-mexique.php> (Page consultée le 1^{er} avril 2013)

En 2005, le Congrès américain a pris la décision de construire un mur d'acier de 4,5 mètres de haut et de plus de 1000 kilomètres de longueur, composé de six tronçons longeant les États frontaliers de la Californie, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et du Texas [77]. Le projet, abandonné par la suite, serait devenu la plus longue construction fortifiée au monde après la Grande Muraille de Chine. Une partie de la frontière est néanmoins constituée de barrières métalliques jalonnées de miradors et de caméras ultrasophistiquées, qui ne suffisent pourtant pas à

dissuader les immigrants. Certains groupes n'hésitent pas à se lancer à l'assaut. Ceux qui préfèrent les contourner utilisent des points de passage, qui se déplacent progressivement vers des zones plus isolées et dangereuses, comme le désert de Sonora ou le Rio Nuevo (New River aux États-Unis) qui sépare le Mexique de la Californie. Le cours d'eau charrie tant de déchets, de rejets d'égouts et de polluants chimiques que les garde-frontières n'y entrent pas, en raison des risques de contracter l'hépatite, le choléra, la typhoïde, la poliomyélite et différents types de cancer. Les **passseurs** conseillent aux migrants de s'avancer jusqu'à presque 100 kilomètres au nord de la frontière avant de sortir de ce bouillon de culture. Certains s'y noient, faute de savoir nager. Il y a aussi les serpents à sonnette et les crocodiles. Quant aux clandestins qui réussissent à triompher de tous ces obstacles, plusieurs sont abattus par les garde-frontières ou les habitants. Ces zones fourmillent d'hélicoptères, drones, capteurs de chaleur et autre matériel de détection ne laissant que fort peu de chances de passer inaperçu. Au Mexique même, les migrants centro-américains se font enlever, rançonner et traiter avec une brutalité inouïe aussi bien par les fonctionnaires que par les gangs de narcotrafiquants. 60% à 80% de la cocaïne destinée au marché américain transite en effet par le Mexique (Furet, 2006). Bien qu'il s'agisse probablement du voyage le plus dangereux du monde, l'appel du Nord est trop fort pour décourager ces gens. Le nombre de migrants illégaux a toutefois chuté avec l'arrivée de la crise économique en 2008.

Passseur – Personne qui fait passer une frontière clandestinement.

[77] Le projet de mur d'acier

Carte et article

Colette Thomas. «Un mur entre les États-Unis et le Mexique», 27 octobre 2006, RFI, [En ligne], http://www.rfi.fr/actufr/articles/082/article_47081.asp (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

En 2010, l'Arizona (dont la population compte 30% de Latino-américains) votait une loi très controversée, et d'ailleurs partiellement invalidée par le gouvernement fédéral, autorisant le renforcement des contrôles à un point tel que même des citoyens américains pouvaient être arrêtés s'ils n'étaient pas en possession de leurs papiers d'identité, sur la simple présomption de leur origine (profilage racial, ou « délit de faciès »), ce que ne permet pas la Constitution des États-Unis. Washington se soucie également de conserver de bonnes relations avec son voisin mexicain et reconnaît l'apport économique des travailleurs latino-américains [78].

[78] Travailleurs migrants en Californie

Les travailleurs mexicains occupent le plus souvent des emplois ingrats et mal payés.

Photo

Éric Desrosiers, «Les travailleurs migrants parleront d'une seule voix», *Le Devoir.com*, 27 janvier 2009, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/229565/les-travailleurs-migrants-parleront-d-une-seule-voix> (Page consultée le 1^{er} mai 2012)

Régulariser la situation des illégaux paraît à première vue une solution logique entre partenaires du même accord commercial (l'ALENA, signé en 1989). Les trente-cinq millions d'immigrants hispaniques vivant sur le sol américain commencent à façonner une culture originale et ils contribuent de façon plus que significative à l'économie, essentiellement comme travailleurs agricoles, dans les services de nettoyage et comme ouvriers. Leurs employeurs sont en faveur d'une amnistie et, au printemps 2006, une manifestation soutenant un tel projet rassemblait plus de 500 000 manifestants dans les rues de Los Angeles, ville dont près de la moitié des habitants – incluant le maire – est d'origine hispanique. D'autres villes se sont jointes au mouvement, quoique avec moins d'ampleur. Les opposants, quant à eux, craignent qu'une amnistie en faveur des illégaux mexicains entraîne des revendications semblables de la part de clandestins provenant d'autres pays. C'est pourquoi le Congrès, appuyé en cela par plus de la moitié des Américains, s'est finalement prononcé en faveur d'un durcissement. Désormais, la résidence sans papiers aux États-Unis, et non pas seulement l'entrée illégale, est passible de prison. En juin 2013, le président Obama espère obtenir du Congrès une régularisation du statut des 11 millions de clandestins, mesure qui ne sera acceptée qu'au prix d'un nouveau renforcement des contrôles à la frontière.

Mais comment régulariser l'immigration latino-américaine sans que des lois plus souples favorisent du même coup le trafic humain ? Des réseaux criminels font en effet venir des travailleurs du Bangladesh, du Pakistan, de Chine, des Philippines et de Russie, souvent pour les rediriger vers des pays d'Asie, où ils vivent en otages des organisations criminelles, dans des conditions qui n'ont rien à envier à l'esclavage. Les femmes, qui forment l'essentiel des effectifs, travaillent le plus souvent dans des ateliers de textile (ce sont elles qui fabriquent des vêtements pour de grandes marques américaines comme Ralph Lauren, Donna Karan, Tommy Hilfiger et Gap) et sont en outre encouragées à se prostituer (*La Presse*, 1999). Les entreprises américaines, qui s'approvisionnent ainsi à bas prix, ferment les yeux ou ignorent ce trafic. Soulignons cependant que, depuis quelques années, les acheteurs – entreprises et particuliers – sont devenus plus vigilants. D'autres femmes, auxquelles on a promis un emploi de serveuse dans un restaurant américain, se voient obligées de travailler, dès leur arrivée, dans des maisons closes. Il n'est pas rare que les travailleurs amenés par ces réseaux soient séquestrés ou battus. Jusqu'au 11 septembre 2001, la traite des femmes et des enfants amenait chaque année environ 50 000 personnes aux États-Unis, mais de nouvelles dispositions légales semblent avoir ralenti le flot (Bérubé, 2010). La loi sur le trafic humain criminalise en effet l'esclavage et le travail forcé. De plus, elle élargit la définition de travail forcé pour y inclure certaines formes non violentes de coercition. Elle demeure cependant difficile à appliquer. Des associations de défense commencent à se constituer et les autorités fédérales font maintenant preuve de plus de fermeté. Si l'ALENA a ouvert les frontières à la circulation des biens en Amérique du Nord, la libre circulation des personnes, comme c'est le cas dans l'espace Schengen en Europe, n'est sans doute pas pour demain.

Sous la loupe...

Une aire linguistique : le français

Le français appartient à la grande famille linguistique des langues indo-européennes [79], famille elle-même scindée en plusieurs sous-groupes selon les critères d'origine géographique, de racines communes et de similitudes d'expression [80]. Le français appartient au sous-groupe des langues romanes.

[79] Les principales langues du monde classées par familles

Carte

Beaumont. «Classification des langues par familles», *freelang.com*, 2011-2012, [En ligne], <http://www.freelang.com/familles/index.php> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

[80] La famille des langues indo-européennes

Carte

Jacques Leclerc. «La famille indo-européenne», *L'aménagement linguistique dans le monde*, TLFQ, Université Laval, Québec, 29 septembre 2011, [En ligne], <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/famindeur.htm> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

1 Les aires géographiques et les niveaux de langage

Il existe plusieurs langues dans la famille linguistique des langues romanes (français, italien, roumain, romanche, par exemple). Toutes ont été influencées par le latin, raison pour laquelle on les qualifie parfois de langues latines, mais elles sont distinctes les unes des autres. Le français lui-même n'est cependant pas uniforme, car une langue ne se caractérise pas seulement par une armature grammaticale et un vocabulaire communs. Elle évolue en fonction, notamment, du milieu où elle est parlée et de l'importance des contacts avec les autres langues.

Le tableau [81] illustre la relation entre les niveaux de langage et l'étendue géographique des communications possibles au moyen d'une langue, du niveau de communication le plus général au plus particulier.

[81] La relation entre le niveau de langage et l'échelle géographique d'intercompréhension (Page suivante)

NIVEAU DE LANGAGE		APPLICATION (EXEMPLE)
Famille de langues	} Niveau international	{ Langues indo-européennes Sous-groupe : Langues latines
Langue de civilisation		
Formes nationales : idiomes	}	{ Français «hexagonal» (de France), avec les tournures particulières à la France Français québécois (canadianismes et québécismes) Parler acadien
Formes régionales : parlers, dialectes		
Formes locales (très corrompues) : patois		
Déformations : mélanges, argots, jargons.	{	{ Créole, joual Argot parisien Jargon des garagistes, des médecins « Langue de bois » des ministères.

Les formes les plus pures sont comprises par un grand nombre de personnes, les formes corrompues ne sont comprises que par un petit groupe, soit au niveau local (village) soit au niveau d'une activité particulière (argot professionnel, par exemple). Une société ouverte sur le monde et disposant d'un réseau important de communication aura plus de chance de voir évoluer sa langue et d'étendre son influence culturelle qu'une société vivant en vase clos. Le degré d'évolution de la langue représente un corollaire de l'évolution politique, économique et intellectuelle d'un groupe.

Exemples

Les familles de langues

Il est facile de vérifier les parentés et les différences à travers les mots proposés ci-après. Ils proviennent tous de langues de la famille indo-européenne, mais appartiennent à deux sous-groupes différents, soit les langues latines (à gauche) et les langues germaniques (à droite).

Français	Italien	Espagnol	Anglais	Allemand	Suédois
Chapeau	<i>Cappello</i>	<i>Sombrero</i>	<i>Hat</i>	<i>Hat</i>	<i>Hatt</i>
Enfer	<i>Inferno</i>	<i>Infierno</i>	<i>Hell</i>	<i>Hölle</i>	<i>Helvete</i>
Baiser	<i>Bacio</i>	<i>Beso</i>	<i>Kiss</i>	<i>Kuss</i>	<i>Kyss</i>
Homme	<i>Uomo</i>	<i>Hombre</i>	<i>Man</i>	<i>Mann</i>	<i>Man</i>
Mère	<i>Madre</i>	<i>Madre</i>	<i>Mother</i>	<i>Mutter</i>	<i>Moder</i>
Père	<i>Padre</i>	<i>Padre</i>	<i>Father</i>	<i>Vater</i>	<i>Fader</i>
Fils	<i>Figlio</i>	<i>Hijo</i>	<i>Son</i>	<i>Sohn</i>	<i>Son.</i>

Les idiomes

L'idiome est la forme que prend une langue dans un pays particulier. Il se caractérise par un accent, des tournures, un vocabulaire spécifiques. Ainsi, dans le grand ensemble qu'est la francophonie, on distingue la saveur du français canadien, belge, suisse, etc.

Les québécoisismes et les canadianismes

L'Office de la langue française définit comme « québécoisisme » un mot ou une expression, ou encore un sens, qui appartient spécifiquement au « français régional du Québec ». Par exemple : traversier, nordicité, motoneigisme, draveur, banc de neige, tuque, blanchon, épinette...

Le français de Belgique

Un Bruxellois dira qu'il ne « sait » pas lire parce qu'il fait trop sombre (influence de l'allemand *kann* signifiant à la fois savoir et pouvoir). Comme en Suisse, on utilise en Belgique les expressions « septante » (70), « octante » (80) et « nonante » (90).

Les dialectes

On entend par dialecte la variante régionale d'une langue, ou une langue non écrite. La langue française est née du dialecte francien, c'est-à-dire d'un domaine linguistique correspondant à l'actuelle région de l'Île-de-France [82]. C'est le choix de Paris comme capitale politique par les rois de France qui a permis au francien d'accéder au rang de langue nationale. En Italie et en Allemagne, deux pays dont l'unité politique ne s'est réalisée qu'à la fin du XIX^e siècle, les dialectes régionaux sont encore vigoureux.

[82] Les anciennes régions dialectales de la France

Le nord de la France regroupait les dialectes « d'oïl » et le sud regroupait les dialectes « d'oc » (deux manières différentes de prononcer le mot « oui »)

Carte

Fabrice Petetin. « Carte des langues régionales en France », Les langues régionales et dialectes en France, *Histoires de famille*, 8 novembre 2008, [En ligne], http://histoiresdefamille.voila.net/langues_regionales.html (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Les parlers

Comme le suggère le mot, un parler est une forme régionale, non écrite, de la langue. Le terme est souvent employé comme synonyme de dialecte, mais peut référer simplement à la prononciation particulière à une région. Le parler acadien, par exemple, est remarquablement rendu par l'œuvre littéraire d'Antonine Maillet.

2 La Francophonie

À l'extrémité la plus large du spectre géographique, la Francophonie illustre le rayonnement international du français [83]. Les conquêtes territoriales du passé, les alliances historiques, la colonisation puis l'aide au développement, les échanges culturels et commerciaux sont autant de facteurs qui ont contribué à la diffusion internationale du français.

[83] La Francophonie

Carte

France, ministère des Affaires étrangères. « Le point sur la Francophonie en 2013 », 9 mai 2013, [En ligne], http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/CARTE_FRANCOPHONIE_JANVIER_2012_cle4c7991.pdf (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La francophonie comprend des États ayant en commun l'usage de la langue française. On doit la reconnaissance et la désignation de cette entité au géographe français Élisée Reclus, à la fin du XIX^e siècle et c'est à Niamey, au Niger, que l'Agence de coopération culturelle et technique, premier organisme intergouvernemental de la francophonie, a vu le jour à l'initiative d'un groupe d'États africains nouvellement indépendants. Le premier Sommet de la francophonie a eu lieu à Paris en 1986. En 1987, le deuxième Sommet de la francophonie s'est tenu dans la ville de Québec. Celui de 1999 a eu lieu à Moncton (N.-B.). Le Sommet de 2008 s'est également tenu à Québec [84], où le 400^e anniversaire de la fondation de la Vieille Capitale, berceau de la civilisation française en Amérique, revêtait un fort symbolisme.

[84] Le Sommet de 2008 à Québec

Photos et reportage

«Sommet de la Francophonie – 17, 18 et 19 octobre à Québec», TV5 Monde, s.d., [En ligne], [http://www.tv5.org/TV5Site/publication/publi-151-Sommet de la Francophonie.htm](http://www.tv5.org/TV5Site/publication/publi-151-Sommet_de_la_Francophonie.htm) (Page consultée le 1er juillet 2013)

57 États et gouvernements font actuellement partie de la francophonie à titre de membres, ainsi que 14 à titre d'observateurs, soit un bassin de plus ou moins 700 millions de personnes. Ces entités entretiennent des échanges privilégiés dans plusieurs domaines :

- Agriculture.
- Environnement.
- Énergie.
- Culture et communications (rappelons l'importance de la chaîne TV5 qui diffuse dans tout le monde francophone).
- Informations scientifiques.
- Développements technologiques.

L'AUF (Agence universitaire de la francophonie), qui met en réseau 600 universités et des milliers de chercheurs de haut niveau, est basée à Paris et à Montréal.

À l'occasion du Sommet de 2008, Québec accueillait le 12^e congrès mondial des professeurs francophones : 1 500 professeurs de français venus de 120 pays (francophones ou non) pour y discuter des enjeux de la langue française, laquelle connaît un déclin dans la plupart des pays représentés. En effet, le français ne se classe plus parmi les toutes premières langues les plus parlées dans le monde, mais c'est l'une des langues de travail des Nations unies et l'une des langues officielles des Jeux olympiques. Son rayonnement est soutenu par plusieurs institutions internationales, telles que l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ou la chaîne de télévision TV5 (165 millions de foyers, dans 202 pays et territoires, deuxième réseau de télévision de la planète derrière MTV et devant CNN). Il faut toutefois prendre en compte l'importance des lacunes de l'accès à l'éducation : le français s'apprend à l'école, tandis qu'on utilise les dialectes à la maison. Ainsi, le Burkina Faso a pour seule langue officielle le français, mais à peine 5 % de ses habitants le maîtrisent. Beaucoup d'autres locuteurs « se débrouillent » en français sans pour autant le parler couramment ou de façon habituelle. Enfin, certains pays où l'usage du français est très répandu, comme l'Algérie (second pays francophone du monde par le nombre de locuteurs), se tiennent à l'écart de la francophonie pour des raisons politiques ; d'autres, comme la Lituanie ou la Slovaquie n'ont avec la francophonie que des attaches symboliques. En fait, la moitié des États membres n'ont pas le français comme langue officielle et le Rwanda annonçait à la veille du Sommet de Québec qu'il optait désormais pour l'enseignement et l'administration en anglais ! Pourquoi ces bizarreries ? Les pays membres trouvent dans la francophonie un certain nombre d'avantages politiques ou financiers, et la francophonie augmente son rayonnement lorsque de nouveaux pays s'engagent à promouvoir l'enseignement du français en deuxième ou troisième langue.

La francophonie se préoccupe du domaine économique (aide internationale, échanges commerciaux, coopération pour le développement). Elle porte également un grand intérêt aux situations géopolitiques affectant le monde francophone, notamment aux situations conflictuelles comme les crises survenues au Rwanda et au Burundi. La Conférence des pays francophones tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) en 1994 a fait ressortir la nécessité de mettre sur pied des mécanismes destinés à régler et surtout à prévenir les conflits. En 2004, en raison des violences politiques, la Côte-d'Ivoire a failli être exclue de la francophonie. Mais surtout, ce regroupement de pays constitue une force visant à concurrencer l'anglais qui tend à dominer les mondes scientifique, économique, culturel et politique.

On critique fréquemment l'OIF pour cette multiplicité de domaines d'action et pour son implication dans la politique politicienne. Plusieurs observateurs dénoncent également dans la francophonie une nouvelle forme de colonialisme. Est-il possible de la comparer au Commonwealth de la Couronne britannique ? Dans les deux cas, les pays qui en font partie partagent une langue, souvent une histoire, mais représentent aussi des intérêts divergents. Le groupe conforte et resserre les liens privilégiés qui unissaient les anciennes puissances impériales à leurs colonies. Quelle que soit la finalité réelle du regroupement, celui-ci n'en constitue pas moins un réseau utile pour équilibrer et développer une force géopolitique dans le contexte de la mondialisation des échanges. C'est aussi, avec l'Unesco, la seule organisation multilatérale dans laquelle le Québec siège de plein droit comme gouvernement. Mais l'OIF s'occupe-t-elle suffisamment du français, sa principale raison d'être et l'assise de sa crédibilité ?

3 La situation du français dans quelques États plurilingues

Le statut du français n'est pas le même dans tous les pays qui parlent cette langue. Langue officielle, langue seconde, langue d'usage, langue des élites, la situation du français est généralement balisée par les lois linguistiques de chaque pays. Là où le français partage le territoire national avec une ou plusieurs autres langues, la coexistence revêt des formes plus ou moins pacifiques. En voici trois exemples.

La Suisse

Souvent citée comme le modèle de l'État multilingue, la Suisse parvient à faire coexister sans tensions importantes plusieurs langues officielles, et cela malgré l'inégalité numérique des groupes [85].

[85] La carte linguistique de la Suisse

Carte

Jacques Leclerc. «La Suisse linguistique», *L'aménagement linguistique dans le monde*, TLFQ, Université Laval, Québec, 29 septembre 2011, [En ligne], http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/suisse_carte-IngC.htm (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

Quatre langues ont droit de cité :

- L'allemand des Suisses alémaniques (environ les deux tiers de la population). Il s'agit toutefois d'un allemand idiomatique très particulier, ou plus exactement d'une variété de dialectes régionaux, bien que l'on enseigne en principe l'allemand standard.
- Le français des Suisses romands (environ 20 %).
- L'italien de la région du Tessin (environ 6 %).
- Une infime minorité parle le romanche, langue en constante diminution, pratiquement disparue mais demeurée officielle.
- Enfin, les langues issues de l'immigration connaissent une progression marquée, sans avoir de statut officiel.

Dix-neuf cantons sur vingt-six sont unilingues, de par la tradition et non en raison d'une obligation légale. Toutefois, dans les régions alémaniques, la seconde langue est le français ; en Suisse romande, la seconde langue est l'allemand ; dans les territoires romanches et italophones, on apprend le français et l'allemand.

Une telle harmonie provient peut-être de la structure politique particulière de la Suisse, une confédération de cantons disposant chacun d'une grande autonomie. Mais l'accord de libre circulation et les accords bilatéraux en vigueur avec l'Union européenne, d'une part, l'importance économique de l'anglais d'autre part, risquent de modifier l'équilibre actuel. Le ministre de l'Éducation du canton de Zurich (le plus gros canton du pays, dont la langue

officielle est l'allemand) lançait, en 2001, la proposition d'utiliser l'anglais au lieu du français comme langue seconde. Bien que l'éducation soit de compétence cantonale, les répercussions d'un tel choix sur l'unité nationale sont évidentes, surtout dans le cas d'une migration importante de population vers une autre région. Sujet délicat...

La Belgique

L'État belge est récent (1830). Entité créée à des fins strictement géostratégiques, et d'ailleurs qualifiée d'« accident de l'histoire », la Belgique se trouve au contact de trois régions linguistiques. On y parle les langues suivantes :

- Le flamand, ou néerlandais, majoritaire dans l'ensemble du pays et prédominant au nord.
- Le wallon, ou français (38 % de la population du pays), majoritaire au sud.
- L'allemand, à l'est (environ 1 % de la population).

À l'origine, la langue officielle était le français, puis le néerlandais a été reconnu comme seconde langue officielle (1898), ce qui faisait de la Belgique un État bilingue, du moins sur le plan de l'administration. En 1932, à la suite de nombreuses querelles, deux territoires rigoureusement unilingues furent créés : un territoire flamand au nord et un territoire wallon au sud, le seul territoire bilingue étant la capitale, Bruxelles [86]. Bruxelles qui, très majoritairement francophone, se trouve enclavée dans l'autre zone linguistique, situation plus ou moins comparable à celle de Berlin dans l'ancienne RDA au temps de la guerre froide ! La vénérable université de Louvain, située en territoire flamand, fut même déménagée pierre par pierre. Louvain-la-Neuve a pris la relève, sans toutefois jouir du même prestige. Afin d'harmoniser cette diversité, un système fédéral a été mis en place en 1993, dont les institutions, comme au Canada, sont en principe bilingues. Mais ce système a échoué, sans que personne puisse dire s'il est trop fédéral ou pas assez !

En réalité, le bilinguisme n'a été conservé que là où une minorité assez importante utilise la seconde langue nationale. Or l'équilibre variable entre les deux groupes pose d'épineux problèmes.

- Les migrations intérieures modifient constamment la proportion des locuteurs dans chaque région.
- La vitalité des francophones est plus importante que celle des néerlandophones, et les Flamands s'estiment colonisés, tandis que les Wallons, autrefois une minorité dominante, en veulent aux Flamands d'être devenus plus prospères qu'eux.
- Il y a d'importantes enclaves. Ainsi la capitale, Bruxelles, est une ville majoritairement francophone située au nord de la limite du français, dans une région néerlandophone. Elle concentre également la pauvreté, ainsi que l'immigration maghrébine, de sorte que la discrimination sociale se superpose à la discrimination linguistique.

[86] La carte linguistique de la Belgique

Carte

Guillaume Belavoine. «Problèmes linguistiques de l'État fédéral belge» (1993), 1989-2002 La fin de l'histoire ?, *Atlas-Historique.net*, 2004, [En ligne], <http://www.atlas-historique.net/1989-aujourd'hui/cartes/BelgiqueLangue.html> (Page consultée le 1^{er} juillet 2013)

La concurrence des deux langues officielles menace périodiquement l'unité du pays et entraîne des violences. De part et d'autre de la frontière linguistique qui coupe la Belgique d'est en ouest, la haine ethnique s'exprime bruyamment. Les Flamands, plus riches, refusent de payer pour les services utilisés par les francophones plus pauvres. Ils réclament un État plus décentralisé, alors que la Belgique est déjà l'une des fédérations les plus décentralisées du monde, tandis que les Wallons voudraient un État central plus fort, garant de la protection sociale. Les dirigeants flamands exigent une scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV), seule entité politique à chevaucher la ligne de démarcation linguistique – et ils ont interdit l'usage officiel du français dans des communes à majorité francophone de la périphérie de Bruxelles. Les nationalistes du parti xénophobe *Vlaams Belang* (« l'Intérêt flamand ») réclament, eux, l'indépendance de la Flandre. Selon le politicien flamand Bart de

Wever, on peut coopérer entre bons voisins, mais pas entre mauvais époux. Les responsables francophones s'opposent à la scission, qui réduirait les droits des francophones de Flandre et leur enlèverait la capitale, tandis qu'un nombre croissant de Wallons (les «réunionistes») s'affichent en faveur d'un rattachement à la France. Confortés par la montée de l'extrême-droite, ces derniers perçoivent les Flamands comme bigots et nostalgiques du nazisme.

Le gouvernement belge est régulièrement paralysé et il est de plus en plus question de la **partition** du pays. La Belgique n'ayant pas de partis politiques nationaux, les débats se polarisent sur les intérêts particuliers (et opposés...) de chaque région linguistique. Les crises qui se succèdent pourraient bien mettre fin à l'existence de cet État, malgré l'attachement qu'éprouvent pour lui la majorité de ses habitants. Quant à l'Union européenne, elle ne souhaite certainement pas l'éclatement du pays, qui paverait la voie aux revendications des mouvements autonomistes catalan, basque, corse, etc., alors que l'objectif consiste justement à réaliser un ensemble continental aussi cohérent que possible.

Partition – partage.

Le Canada

Les institutions fédérales et services gouvernementaux du Canada sont officiellement bilingues. Le gouvernement canadien s'est également engagé, par la Loi sur les langues officielles de 1988, à promouvoir la dualité linguistique au sein de la population canadienne et à appuyer le développement des communautés linguistiques en situation minoritaire. À l'échelle des provinces, chacune a le droit de fixer son propre statut linguistique, habituellement unilingue et déterminé par l'importance de la minorité appartenant à l'autre langue officielle. Toutefois, la minorité dont le pourcentage par rapport à la population (et non dont le nombre total) est considéré comme suffisant a droit à des services dans sa langue (français ou anglais). Une seule province, le Nouveau-Brunswick, est officiellement bilingue.

Ce système fonctionne sans irritants majeurs. Les situations perçues comme abusives font l'objet de jugements qui alimentent progressivement une jurisprudence que l'on pourrait qualifier de modérée : accès aux écoles ou aux hôpitaux, administration de la justice, services courants, par exemple. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune tension. Dans les provinces ou régions dont l'équilibre linguistique est remis en question par les changements démographiques (natalité, migrations), il est parfois difficile de rassurer sur ses droits le groupe en perte de vitesse. Et bien sûr, la répartition du pouvoir politique reflète le dynamisme respectif des groupes linguistiques. De façon générale, les francophones hors Québec subissent un déclin marqué. Les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec, en 2008, devaient souligner la contribution de la minorité anglophone à la construction du Québec et celle des francophones vivant à l'extérieur de la province à la construction du Canada et du Québec. Mais au-delà de ces énoncés de bonnes intentions, la sensibilité reste vive face à des décisions parfois maladroites.

Sous la loupe...

Israël : le choc des monothéismes

Au carrefour de trois continents, le Proche-Orient [87 A][87 B], a vu se succéder les empires et naître les trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme et islam). Ceux-ci partagent le même dieu et les mêmes références bibliques, mais l'occupation du territoire fait l'objet d'âpres conflits. La création d'Israël au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale a notamment posé le problème de la légitimité d'un État juif moderne.

Environ 2 000 ans avant notre ère, les Hébreux – des pasteurs nomades – s'installent en Palestine, terre promise par Dieu au patriarche Abraham et à ses descendants en échange de leur fidélité à la loi divine. Les fils aînés d'Abraham sont Ismaël, né d'une servante arabe, et Jacob (l'héritier légitime, également nommé Israël). Après des siècles d'errance, les juifs, descendants de ce dernier, y fondent le royaume du même nom (931-721 av. J.-C.). À Jérusalem, la capitale, le roi Salomon construit le Temple qui symbolise l'alliance entre Dieu et le peuple élu. Après leur période de gloire, les juifs connaîtront la dispersion (diaspora) ou la soumission à leurs conquérants : empires assyrien, perse, macédonien, romain (devenu chrétien au IV^e siècle), arabe et enfin ottoman (turc).

[87] La Palestine et le Proche-Orient

Les États du Proche-Orient coïncident à peu près avec le Croissant fertile qui a vu naître l'agriculture et la civilisation dans l'Antiquité.

Cartes et dossier

[87 A] Le concept de Croissant fertile

Vincent Capdepu. «Le <Croissant fertile>. Naissance, définition et usage d'un concept géohistorique», *L'Information géographique* 2/2008, p. 89-106 (Vol. 72), CAIRN Info, [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2008-2-page-89.htm> (Page consultée le 2 juillet 2013)

[87 B] Les États actuels du Proche-Orient

Serge Jodra. «Carte politique du Proche-Orient et du Moyen-Orient», 2013, Cartothèque, Asie, Imago Mundi, [En ligne], <http://www.cosmovisions.com/Asie-Moyen-Orient-Carte-Politique.htm> (Page consultée le 2 juillet 2013)

Vaincu à l'issue de la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman (qui s'était allié à l'Allemagne) perd ses territoires coloniaux, dont la Palestine, que la Société des Nations (SDN) place sous mandat britannique [88]. Le mandat de la SDN inclut la mission de faciliter l'implantation des juifs en Palestine. En effet, dès le début du XX^e siècle, dans le cadre du **zionisme**, les juifs d'Europe avaient été encouragés – notamment par l'Allemagne – à créer un foyer national et ils s'étaient tout naturellement tournés vers le **Croissant fertile** de leurs origines. En 1917, la Grande-Bretagne officialisait son appui à ce projet par la Déclaration Balfour, alors même qu'elle promettait à ses alliés arabes de les aider à réaliser un royaume unifié et indépendant. C'est ce qui a fait qualifier cette région de « Terre trop promise ». De nombreux juifs, surtout russes et allemands, qui tentent d'échapper aux persécutions dont ils sont victimes en Europe, achètent alors massivement des terres en Palestine. Bientôt débordés par les vagues successives de réfugiés juifs et face à la révolte des Arabes, les Britanniques proclament en 1946 l'indépendance de la Transjordanie (un territoire qui correspond à peu près à la Jordanie actuelle). En 1948, l'ONU divise le territoire situé à l'ouest du Jourdain (West Bank), dont un peu plus de la moitié est attribuée aux juifs [89]. Israël était né. Grâce à ses victoires sur les pays arabes qui l'ont attaqué dès sa création, le nouvel État étend son contrôle en Palestine et, à la suite de la guerre des Six Jours (1967), sur le plateau du Golan – château d'eau de la région et site stratégique de défense –, la Cisjordanie, la bande de Gaza, la péninsule du Sinaï – rendue à l'Égypte en 1979 – et Jérusalem. Dans les territoires occupés [90], où la population arabe est plus nombreuse que dans l'espace national initial d'Israël, l'implantation de colonies juives rencontre de fortes résistances, matérialisées par deux **Intifadas** et de nombreux attentats terroristes.

Sionisme – Mouvement politique revendiquant un territoire pour les juifs, autrement dit une forme de nationalisme. Il faut distinguer le sionisme du judaïsme (pratique de la religion juive).

Croissant fertile – Région du Moyen-Orient où se sont développées les premières civilisations (vallées du Tigre et de l’Euphrate, côte orientale de la Méditerranée, Égypte au nord du Nil).

Intifada – Terme arabe signifiant « soulèvement » (contre un oppresseur).

[88] De l’islam au temps des Omeyyades à la partition de l’empire ottoman

Cartes et dossier

«Extension de l’islam au temps des Omeyyades», «La formation de l’Empire ottoman», «Le démembrement de l’Empire ottoman», Sous les Ottomans, Orient arabe, Dossier Asie, Encyclopédie Larousse, s.d., [En ligne], http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Orient_arabe/136307 (Page consultée le 2 juillet 2013)

[89] Le plan de partage de 1947

Carte

Dominique Vidal. «1948 : la Palestine des archives aux cartes», *le blog du Monde diplomatique*, 19 février 2008, [En ligne], <http://www.protection-palestine.org/spip.php?article5879> (Page consultée le 2 juillet 2013)

[90] Les territoires occupés par Israël

Carte

Jacques Leclerc. « Les territoires occupés par Israël : Golan, Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est », *L’aménagement linguistique dans le monde*, TLFQ, Université Laval, 2 juillet 2013, [en ligne], www.tlfq.ulaval.ca/axl/asia/israel_carte2.htm (page consultée le 13 juillet 2011).
Page d’accueil du site, si nécessaire : www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.html

Il est important de rappeler que beaucoup de juifs s’opposent au sionisme. Ils estiment que celui-ci entraîne la destruction de vies humaines, ce qui est contraire aux principes du judaïsme, et que la survie du peuple juif est liée à la pratique de sa religion plutôt qu’à l’existence d’un État. Toutefois, une frange ultra-religieuse de plus en plus influente estime, quant à elle, qu’il faut occuper à nouveau les lieux bibliques (majoritairement situés en Cisjordanie) en plus de Jérusalem, car il s’agit de la condition de la venue du Messie. Pour les Arabes, l’État d’Israël est le symbole d’un engagement trahi, une extension de l’Occident chrétien perçue comme hostile, et, à ce titre, un obstacle majeur à la réalisation de la communauté des croyants (objectif ultime de l’islam), qui passe par l’unité du monde arabe. La confrontation religieuse est donc bien réelle, mais il s’y mêle d’autres enjeux, d’ordre géopolitique.

Depuis la création d’Israël, une majorité des Arabes qui habitaient en Palestine se sont réfugiés dans les pays voisins, où bon nombre d’entre eux s’entassent encore dans des camps [91]. D’autres vivent dans les limites de l’État initial d’Israël (plus d’un million), en Cisjordanie (2,5 millions) et dans les autres territoires occupés. Sauf dans la bande de Gaza, dont les Israéliens ont retiré leurs colonies en 2005, les communautés juives et arabes y sont inextricablement mêlées. Les Palestiniens exigent eux aussi la création d’un État. Une autorité palestinienne (l’équivalent du gouvernement d’un État privé de base territoriale) a été reconnue en 1993 par la communauté internationale. Le dossier est toutefois loin d’un règlement, comme en témoigne – entre autres – la construction en 2004 d’un mur isolant Israël des territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie [92]. Érigé pour protéger les Israéliens juifs contre les agressions des Palestiniens, il ne suit pas exactement la frontière, empiétant sur les terres palestiniennes de façon à englober le plus possible de colonies juives. Le mur bloque l’accès aux écoles, aux hôpitaux, aux marchés, aux terres agricoles, parfois aussi aux sources d’eau et au réseau électrique. Il désarticule des communautés entières. Mais sous la frontière terrestre (contrôlée par l’armée israélienne et l’armée égyptienne) entourant la bande de Gaza, les Palestiniens ont creusé des tunnels par lesquels est acheminé, entre autres, du matériel servant à la construction de fusées à courte portée, renforçant ainsi les craintes d’Israël et expliquant le blocus maritime de cette région.

[91] La diaspora palestinienne (chiffres arrondis au millier le plus proche)

Pays	Nombre de réfugiés palestiniens	Nombre d'entre eux vivant dans des camps
Jordanie	1 984 000	341 500
Syrie	472 000	127 800
Liban	426 000	227 000
Autres pays arabes	667 000	
Autres pays du monde	304 000 (dont 239 000 aux États-Unis)	

(Source : Bureau central palestinien de statistiques [BCPS], 2007, et Y. LACOSTE, *op. cit.*, 2009.)

[92] Le mur de sécurité israélien en Cisjordanie

Pour franchir le mur, il faut un permis, très difficile à obtenir, et les portes s'ouvrent seulement quelques minutes par jour.

Carte

«Le mur en Cisjordanie», «Le mur dans la bande de Gaza», et «Le mur dans et autour de Jérusalem», *Sortie de la carte «Les murs dans les territoires palestiniens»*, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, s.d., [En ligne], http://www.pplateforme-palestine.org/IMG/bmp/carte_1_grandformat.bmp (Page consultée le 2 juillet 2013)

Photo

«Palestinian man dwarfed by the Israeli Wall», Palestinian Territories, *Travel Adventures*, s.d., [En ligne], <http://www.traveladventures.org/continents/asia/israeli-wall14.shtml> (Page consultée le 2 juillet 2013)

L'Iran soutient depuis longtemps le terrorisme dirigé contre Israël à partir des États voisins, comme le Liban, et dans les territoires occupés de Palestine par l'intermédiaire du **Hamas** et du **Hezbollah**. Il n'est d'ailleurs guère difficile de recruter des terroristes musulmans, surtout parmi les jeunes, dont l'avenir apparaît bouché, dans le contexte de pauvreté et de frustration qui est le leur. L'Iran ne cachant pas son intention de détruire Israël, le développement de son programme nucléaire explique en bonne partie la radicalisation de l'attitude d'Israël face aux Palestiniens.

Hamas – Mouvement de la résistance islamique, revendiquant la création d'un État islamique sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Palestine.

Hezbollah - Le Hezbollah (de *Hizb Allah*, ou Parti de Dieu), a été créé en 1982 à partir de l'Iran et de la Syrie, dans le but de faire du Liban une république islamique qui constituerait une base pour détruire l'État d'Israël.

Le statut de Jérusalem, ville située sur la frontière avec la Cisjordanie [93] est une autre source de frictions. Le plan de partage suggéré par l'ONU en 1947 prévoyait l'internationalisation de la ville, mais Israël, après l'avoir annexée, en a fait sa capitale nationale – une décision condamnée par l'ONU. Jérusalem [94] constitue une ville sainte pour les trois grandes religions, qui revendiquent leurs droits sur les synagogues, églises, mosquées, cimetières, lieux de pèlerinage et sites historiques qui s'y côtoient. Les plus importants sont le Mur des Lamentations [95] pour les juifs, le Saint Sépulcre (lieu de la Passion du Christ) pour les chrétiens et le rocher à partir duquel Mahomet a effectué son ascension vers le ciel (esplanade des Mosquées et Dôme du Rocher, édifiés sur l'emplacement du Temple de Salomon) pour les musulmans. Tous sont situés dans la vieille ville (Jérusalem-Est), c'est-à-dire la partie de la capitale qui empiète sur la Cisjordanie.

[93] La situation de Jérusalem

Carte

La Documentation française. «Jérusalem», *Israël-Palestine : crise du processus de paix en février 2001*, [en ligne], www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/crise-moyen-orient/carte-jerusalem.shtml (page consultée le 2 juillet 2013).

[94] Jérusalem : la vieille ville

Carte

Ibid et « La vieille ville de Jérusalem », *Courrier International*, site de François-Xavier de Villemagne, s.d., [en ligne], www.villemagne.net/site_fr/jerusalem-la-vieille-ville-de-jerusalem-1.php (page consultée le 2 juillet 2013).

[95] La mosquée Al-Aqsa et le Mur des lamentations à Jérusalem

Le Mur des Lamentations, vestige des fondations du Temple de Salomon, symbolise les origines du judaïsme. La mosquée Al-Aqsa est le troisième lieu saint de l'islam.

Photo

Biblelieux.com, Pictorial Library of Bible Lands. « Le mur occidental », s.d., [en ligne], [www.biblelieux.com/images/foules au Mur des Lamentations2 tb n060601.jpg](http://www.biblelieux.com/images/foules%20au%20Mur%20des%20Lamentations2%20tb%20n060601.jpg) (page consultée le 2 juillet 2013).

Le conflit israélo-palestinien n'a pas seulement une dimension religieuse et politique. Le tiers de l'approvisionnement en eau d'Israël dépend de nappes aquifères (eaux souterraines) situées dans le sous-sol de la Cisjordanie [96]. En cédant des territoires à l'Autorité palestinienne, Israël perdrait sa juridiction sur une partie des stations de pompage les plus importantes, dans une zone essentiellement agricole. Les Palestiniens refusant de garantir un approvisionnement sans lequel il ne peut survivre comme État moderne, Israël freine l'accès à l'autonomie des villes de Cisjordanie.

[96] Les nappes aquifères en Israël

Cartes

J. M. Kiener. « Les ressources en eau en Palestine – Doc. 5 : Frontières et ressources en eau », *L'eau, une ressource stratégique, source de conflits au Moyen-Orient*, 2001, [en ligne], http://citescol-jean-prevost.ac-grenoble.fr/public/hist_lycee/cours/seconde/lils/Cours/LGCHG2/Schedule/Categ010/008/index.html (page consultée le 2 juillet 2013).

« Israël/Palestine : Une guerre pour l'eau ? » (2/2), Nos cartes, *Le dessous des cartes*, Arte.TV, s.d., [En ligne], <http://ddc.arte.tv/nos-cartes/israel-palestine-une-guerre-pour-l-eau-2-2> (Page consultée le 2 juillet 2013)

Le conflit israélo-palestinien, l'un des problèmes les plus chauds de la planète, démontre donc un enchevêtrement complexe de facteurs culturels, géographiques, économiques et politiques, où la composante religieuse est toutefois prédominante. Celle-ci, chargée d'émotivité, constitue souvent le déclencheur ou le facteur aggravant de conflits difficiles à régler par la voie diplomatique. Pour le conflit israélo-palestinien, beaucoup d'observateurs n'entrevoient, à long terme, que deux issues : ou bien un partage du territoire pour former deux États (ce que les avancées de la colonisation en Cisjordanie rendent de plus en plus problématique), avec un État palestinien dont la capitale ne saurait être que Jérusalem-Est, ou bien Israël cessera d'être un État juif pour devenir un État binational.

Pour aller plus loin

À lire

- Lapiere, Dominique et Larry Collins. *Le Cinquième cavalier*, Paris, R. Laffont, 1980, 656 p. Ce thriller, dont l'action se situe à New York durant la guerre froide, illustre bien la vulnérabilité des très grandes villes face à une menace terroriste.

- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). *Perspectives des migrations internationales 2011*, Paris, Éditions OCDE, 2011, 478 p.

Les politiques migratoires des pays membres, les statistiques, les tendances récentes, les travailleurs immigrés et le contrôle des frontières, entre autres.

- Véron, Jacques. *L'urbanisation du monde*, Paris, coll. «Repères», La Découverte, 2007, 122 p.

Un document de fond sur le développement urbain.

- Wihtol de Wenden, Catherine. *La question migratoire au XXI^e siècle – Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Les Presses de SciencesPo., 2010, 264 p. La mutation des migrations (diversification, changement de nature, nouveaux enjeux) et le problème de leur gouvernance. La relativisation des frontières et la question de la sécurité.

À voir

- Boyle, Danny. *Slumdog Millionaire*, Royaume-Uni, 2008, 120 min, coul., 35 mm et DVD.

L'histoire d'un jeune Indien nous donne l'occasion de découvrir Mumbai, où plus la moitié des 18 millions d'habitants vivent dans des bidonvilles ou des *squats*.

- Desjardins, Richard et Robert Monderie. *Le peuple invisible*, Canada, 2007, 93 min, coul., 35 mm.

Un documentaire critique sur la marginalisation et les conditions de vie de la nation algonquine.

- Pilon, Benoît. *Ce qu'il faut pour vivre*, Canada, 2007, 102 min, coul. 35 mm. et DVD.

À travers le personnage d'un Inuit hospitalisé dans le monde des Blancs, dont il ne maîtrise pas les codes, ce drame met en lumière avec finesse le choc des cultures.

- Provencher, Raymonde. *Partir ou mourir*, Canada, 2005, 50 min, coul., 35 mm.

Qu'est-ce qui pousse un migrant clandestin à risquer sa vie ? Portrait de cette réalité.

Sur le Web

- Dubaï.com: <http://www.dubai.com/videos/>

Un panier de très courts métrages promotionnels pour visiter quelques sites spectaculaires des Émirats arabes unis.

- Tremblay, Geneviève. « Assemblée de l'International Federation of Medical Students' Associations à Montréal -

L'urbanisation inquiète les futurs médecins du monde », *Le Devoir.com* (3 août 2010), [En ligne],

www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/293681/assemblee-de-l-international-federation-of-medical-students-associations-a-montreal-l-urbanisation-inquiete-les-futurs-medecins-du-monde?utm_source=infolettre-2010-08-03&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne (page consultée le 6 avril 2011)

L'urbanisation sous l'angle de la santé publique.

- US Department of the Interior, US Geological Survey (USGS). « IJsselmeer, Netherlands, 1964, 1973, 1987 »,

Earthshots : Satellite Images of Environmental Change

<http://edcwww.cr.usgs.gov/earthshots/slow/IJsselmeer/IJsselmeer>

<http://earthshots.usgs.gov/IJsselmeer/IJsselmeer>.

Ces images satellite permettent de suivre et d'interpréter la séquence des étapes d'aménagement du *polder* de Flevoland, aux Pays-Bas, de 1964 à 1987.

- La Commission de toponymie du Canada : http://toponymes.rncan.gc.ca/info/gnbc_f.php.

Pour connaître les règles régissant l'attribution des noms de lieux.

- Organisation internationale de la Francophonie : <http://www.francophonie.org>

Carte des pays francophones, historique et objectifs de l'Organisation, réalisations, Sommets.

Bibliographie

Bérubé, Nicolas. «Appel au boycottage de l'Arizona», *La Presse* (1^{er} mai 2010), cahier A, p. 29.

Bouchard, Gérard et Charles Taylor. *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Rapport final abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec, 2008, 103 p., [En ligne], <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-abrege-fr.pdf> (Page consultée le 8 mai 2009)

Bouchard, Gérard et Charles Taylor. «L'interculturalisme», *National*, section spéciale (23 mai 2008), p. 33, dans Radio-Canada.ca, [En ligne], http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2008/05/23/008-Bouchard-Taylor_interculturali.shtml (Page consultée le 17 avril 2011)

Bureau central palestinien de statistiques (BCPS), , cité par Yaron Druckman. « La vérité des chiffres », *Yediot Aharonot*, 30 septembre 2010, dans *Courrier international*, 14 juillet 2011, [en ligne], www.courrierinternational.com/article/2010/09/30/la-verite-des-chiffres (page consultée le 14 juillet 2011).

Canada, Ressources humaines et développement des compétences. «Population canadienne, par région, 1992 et 2012 (en pourcentage)», Indicateurs de mieux-être au Canada, *Canadiens en contexte – Distribution géographique*, 25 juin 2013, [En ligne], <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=34> (Page consultée le 25 juin 2013)

Caselli, Graziella *et al.* *Histoire du peuplement et prévisions*, Paris, INED, 2004, p. 205.

Chartsbin. «Major Religions of the World Ranked by Number of Adherents», 2011, [En ligne], <http://chartsbin.com/view/3nr> (Page consultée le 25 mai 2011)

«Combien de musulmans dans le monde ?», *Courier international*, 31 janvier 2011, [En ligne], <http://www.courrierinternational.com/breve/2011/01/31/combien-de-musulmans-dans-le-monde> (Page consultée le 10 juillet 2011)

Commission océanographique intergouvernementale (COI). *Élévation et variabilité du niveau de la mer – Résumé à l'intention des décideurs*, Paris, UNESCO/COI, 2010, 12 p., [En ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001893/189369f.pdf> (Page consultée le 22 novembre 2011)

Dorion, Henri et la Commission de toponymie. *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, 978 p., cité dans «Toponymie», *Encyclopédie de l'Agora*, 2 novembre 2006, [En ligne], <http://agora.qc.ca/dossiers/Toponymie> (Page consultée le 25 mai 2011)

«Droits de l'homme : des abus dénoncés en territoire américain», *La Presse* (25 mai 1999), cahier D, p. 16.

Etats-Unis, U.S. Census Bureau. *United States Census 2000*, [En ligne], <http://www.census.gov/main/www/cen2000.html> (Page consultée le 25 avril 2011)

Etats-Unis, U.S. Census Bureau. *U.S. Summary – Census 2000 Profile*, July 2002, 6 p. [En ligne], <http://www.census.gov/prod/2002pubs/c2kprof00-us.pdf> (Page consultée le 25 avril 2011)

France, Institut national d'études démographiques (INED). « La Chine, un géant démographique aux pieds d'argile », *Tout savoir sur la population – Fiches d'actualité*, [En ligne], www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_actualite/chine (page consultée le 20 mai 2011).

France, ministère de l'Éducation nationale, Académie de Nantes. « La frontière Mexique-États-Unis, une interface au cœur des programmes de 3^{ème} et 5^{ème} », *Histoire – géographie – citoyenneté* [En ligne], www.pedagogie.ac-nantes.fr/1182846129296/0/fiche_ressourcepedagogique (page consultée le 6 avril 2011).

«Fuite massive des cerveaux de certains des pays les plus pauvres du monde», *Actualités-Médias*, Banque mondiale, 2011, [En ligne], <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:20696231~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html> (Page consultée le 22 novembre 2011)

Furet, Franck. «Mafias et organisations criminelles – Le cas du Mexique», *Banc public* n° 148, mars 2006, [En ligne], <http://www.bancpublic.be/PAGES/148Mexique.html> (Page consultée le 22 mai 2011)

Héту, Richard. «Un sursis pour les clandestins», *La Presse* (29 juillet 2010), cahier A, p. 2.

«Il y a vingt ans, la liberté – L'Afrique du Sud est toujours à la recherche du prochain Mandela», *Le Devoir.com*, 10 février 2010, [En ligne], [http://www.ledevoir.com/international/afrique/282802/il-y-a-vingt-ans-la-liberte?utm_source=liste-complete&utm_medium=email&utm_content=infolettre-du\(2010-02-10\)&utm_campaign=infolettre%2Bquotidienne](http://www.ledevoir.com/international/afrique/282802/il-y-a-vingt-ans-la-liberte?utm_source=liste-complete&utm_medium=email&utm_content=infolettre-du(2010-02-10)&utm_campaign=infolettre%2Bquotidienne) (Page consultée le 7 juillet 2011)

Jackson, John Brinckerhoff. *À la découverte du paysage vernaculaire*, trad. de l'anglais par Xavier Carrère, Arles, Actes Sud, 2003, 288 p.

Johnson, James H. Jr et John D. Kasarda. *Six Disruptive Demographic Trends : What Census 2010 Will Reveal*, Chapel Hill, University of North Carolina (UNC), janvier 2011, 24 p.

Knafou, Rémy (dir.) *et al. Géographie, Milieux et sociétés*, 2^{de}, Paris, Belin, 1984, 287 p.

Kropveld, Mike et Marie-Andrée Pelland. «Annexe 2 : définition de secte et de nouveau mouvement religieux», *Le phénomène des sectes*, Info-Secte, 2003, [En ligne], <http://infosect.freeshell.org/infocult/phenomene/doc0015.htm> (Page consultée le 11 juillet 2011)

Lacoste, Yves. «1947 : Formation d'Israël », *Géopolitique – La longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, Larousse, 2009, p. 314.

Land and Life – A Selection from the Writings of Carl Ortwin Sauer. Berkeley, University of California Press, 1974, 435 p.

«La ségrégation raciale aux Etats-Unis», *Thucydide*, s.d., [En ligne], <http://www.thucydide.com/realisations/voir/video/segregation.htm> (Page consultée le 22 novembre 2011)

«Les inégalités de la répartition dans le monde», *Géographie générale de la population*, Créteil, Université de Paris XII-Val de Marne, 1999, [En ligne], (Page consultée le 22 novembre 2011)

Leclerc, Jacques. «États-Unis d'Amérique – Présentation générale», *L'aménagement linguistique dans le monde*, TLFQ, Université Laval, 12 juillet 2011, [En ligne], http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/usa_1situat-generale.htm (Page consultée le 13 juillet 2011)

Madariaga Cuneo, Isabel. «Le système interaméricain des droits humains et les droits des peuples autochtones», *Droits et démocratie*, janvier 2005, [En ligne], <http://www.dd-rd.ca/site/publications/index.php?id=1385&lang=fr&page=4&subsection=catalogue> (Page consultée le 8 juillet 2011)

Nonjon, Alain. «La frontière Etats-Unis / Mexique», *Espaces prépas* n° 128 (2010) dans *Diploweb.com*, 17 janvier 2011, [En ligne], <http://www.diploweb.com/IMG/jpg/EP128cartegeopolitique.jpg> (Page consultée le 6 avril 2011)

Organisation des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). *L'état de la population mondiale 2011*, dans «Rapport des Nations Unies – Sept milliards aujourd'hui, peut-être quinze milliards en 2100», *Le Devoir.com*, 27 octobre 2011, [En ligne], http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/334582/rapport-des-nations-unies-sept-milliards-aujourd-hui-peut-etre-quinze-milliards-en-2100?utm_source=infolettre-2011-10-27&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidienne (Page consultée le 27 octobre 2011)

Organisation des Nations Unies. «L'ONU célèbre l'anglais, une des six langues officielles de l'Organisation», Centre d'actualités de l'ONU, 23 avril 2010, [En ligne], <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=21770&Cr=Langue&Cr1=> (Page consultée le 7 juillet 2011)

«Palmarès des langues parlées dans le monde», *PopulationData.net*, [En ligne], <http://www.populationdata.net/index2.php?option=article&origine=acc...=109&article=2008-09-11-Palmares-des-langues-parlees-dans-le-monde> (Page consultée le 11 septembre 2008)

«Population et richesse dans le monde», 2^e Géographie n° 1, 16 novembre 2007, Blog *museclio*, novembre 2011, [En ligne], <http://museclio.over-blog.com/article-7258466.html> (Page consultée le 22 novembre 2011)

Population Reference Bureau. *Fiche de données sur la population mondiale – 2010*, [En ligne], p. 6-11, www.prb.org/pdf10/10wpds_fr.pdf (page consultée le 4 avril 2011).

Population Reference Bureau. *The Future Population of India – A Long-range Demographic View*, août 2007, p. 8, [En ligne], www.prb.org/pdf07/futurepopulationofindia.pdf (page consultée le 20 mai 2011).

Québec, Institut de la statistique (ISQ). «Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2012», Démographie, Statistiques par domaine, 30 avril 2013, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decés/naissance/402.htm (Page consultée le 25 juin 2013)

Rekacewicz, Philippe. «États-Unis : Le mythe du melting-pot», *Les blogs du diplo-Le Monde diplomatique*, 14 août 2008, [En ligne], <http://blog.mondediplo.net/2008-08-14-États-Unis-Le-mythe-du-melting-pot> (Page consultée le 25 mai 2009)

Rossi, Georges. « Un géographe dénonce l'ingérence écologique » dans *Fusion*, n° 90 (mars-avril 2002), p. 32-43.

Sauer, Carl Ortwin. «The morphology of landscape», *California Publications in Geography* 2, 1925, p. 19-54.

Spencer, Richard. «Dubai's "World" of Islands Slowly Sinking Into Sea : Erosion The Culprit Of Multi-Million Dollar Project », *UK Telegraph*, 21 janvier 2011, dans *Conservative Refocus News* [En ligne], www.conservativerefocus.com/blog5.php/2011/01/21/dubai-s-world-of-islands-slowly-sinking-into-sea-erosion-the-culprit-of-multi-million-dollar-project (page consultée le 20 mai 2011).

Temman, Francis. «La diversité ethnique du creuset américain», *La Presse*, cahier B, p. 6 (15 mars 2001).

The Gordon Conwell Theological Seminary. «Status of Global Mission, 2011, in Context of 20th and 21th Centuries», p. 1, [StatusOfGlobalMission.pdf], <http://www.gordonconwell.edu> (Page consultée le 25 mai 2011)

Tischler, Henry L. *Introduction to Sociology*, Wadsworth Cengage Learning, Belmont (Ca), 2010, p. 377, dans *Google Livres*, [En ligne], http://books.google.ca/books?id=EtAe7eWdYMUC&pg=PA377&lpg=PA377&dq=Population+Calcutta+2025&source=bl&ots=wXST9tShJZ&sig=aoid8zFQAN_hp377Svd0BQu2gul&hl=fr&ei=JSzXTZL7COFL0QG71_T5Bg&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=8&ved=0CFgQ6AEwBzgK#v=onepage&q=Population%20Calcutta%202025&f=false (page consultée le 20 mai 2011).

UNESCO, Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. *L'eau dans un monde qui change – 3e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau*, 2009, p. 2, [En ligne], http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr/wwdr3/index_fr.shtml (Page consultée le 22 novembre 2011)

Vincent, Armelle. «Frontière Etats-Unis-Mexique : une frontière pas imprenable», *RUE 89*, 27 mars 2009, [En ligne], <http://www.rue89.com/california-dreamin/2009/03/27/frontiere-etats-unis-mexique-une-forteresse-pas-imprenable> (Page consultée le 6 avril 2011)

Williams, Tim. «L'Arctique : Les acteurs de la coopération circumpolaire», Ottawa, Division de l'industrie, de l'infrastructure et des ressources, Parlement du Canada, 24 octobre 2008, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/prb0815-f.htm> (Page consultée le 10 juillet 2011)